

LES FONDS FIDUCIAIRES EN ACTION



LES FONDS FIDUCIAIRES EN ACTION

Les fonds fiduciaires en action

© Banque européenne d'investissement, 2023.

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

info@eib.org

www.eib.org

twitter.com/eib

facebook.com/europeaninvestmentbank

youtube.com/eibtheeubank

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante :

publications@eib.org.

Pour plus d'informations sur les activités de la BEI, veuillez consulter le site web www.eib.org.

Vous pouvez également écrire à l'adresse info@eib.org. Abonnez-vous à notre bulletin électronique à l'adresse www.eib.org/sign-up.

Publication de la Banque européenne d'investissement.

Le Groupe BEI remercie les promoteurs et fournisseurs suivants pour les prises de vues illustrant ce rapport.

©Crédits photo : BEI, Shutterstock, GettyImages, Lake Turkana Wind Power.

L'autorisation de reproduire ou d'utiliser ces prises de vues doit être sollicitée directement auprès du détenteur des droits d'auteur.

Imprimé sur du papier FSC®.

VUE D'ENSEMBLE

TIRER LE MEILLEUR PARTI DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Le financement du développement connaît des limites. Les Nations unies estiment que 4 000 milliards de dollars sont nécessaires chaque année dans les pays en développement pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD) qu'elles ont définis. Pour augmenter le volume de ressources disponibles, la Banque européenne d'investissement (BEI) crée et gère des fonds fiduciaires. Nos fonds fiduciaires sont des accords aux termes desquels des donateurs transfèrent des contributions financières à la BEI pour soutenir des tiers – des contreparties du secteur public ou des entités du secteur privé, dont des intermédiaires financiers – dans la mise en œuvre de projets durables. La Banque recueille ainsi des contributions pour des fonds fiduciaires, qu'elle utilise ensuite pour fournir à ses partenaires des subventions, une assistance technique et des instruments financiers à l'appui de projets dans des dizaines de pays du monde entier.

BEI Monde, la branche de la BEI spécialisée dans le développement, gère 11 fonds fiduciaires financés par ses donateurs actuels, à savoir 25 États membres de l'UE, la Commission européenne et le Royaume-Uni. Des efforts sont également déployés pour créer un fonds fiduciaire consacré à l'Ukraine.

DES OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE

BEI Monde donne une forme nouvelle à l'intervention de la Banque à l'extérieur de l'Union européenne afin de relever les défis mondiaux en produisant un impact toujours plus grand et de bâtir un avenir plus vert, plus connecté et plus prospère pour toutes les régions du monde. Créée en 2022, BEI Monde rassemble les ressources de la BEI dans une structure conçue pour favoriser des partenariats solides et ciblés. Elle s'appuie sur plus de 50 années d'expérience de la Banque à l'appui d'investissements dans les pays en développement. La coopération étroite avec les partenaires et les bénéficiaires sur le terrain permettra à BEI Monde d'accroître l'impact des financements de la Banque. Aujourd'hui, les investissements de BEI Monde contribuent à la stabilité, à la réalisation des ODD et à la lutte contre les changements climatiques partout dans le monde. Nous sélectionnons des projets qui ont une réelle incidence sur la vie quotidienne des populations et, pour les concrétiser, nous travaillons avec des partenaires solides, qui partagent la même vision.

DOMAINES D'INVESTISSEMENT DES FONDS FIDUCIAIRES

Action en faveur du climat et transition
écologique

Infrastructures vitales et sociales

Connectivité

Accès au financement

Égalité des chances

LES FONDS FIDUCIAIRES DE BEI MONDE

Pays voisins de l'UE et pays de l'élargissement

- Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental
- Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat
- Fonds pour l'initiative Résilience économique

Afrique, Caraïbes et Pacifique

- Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fonds fiduciaire ACP)
- Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures

Climat

- Fonds Initiative internationale pour le climat (Fonds IKI)
- Plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI
- City Climate Finance Gap Fund

Monde

- Fonds pour l'inclusion financière
- Fonds pour l'hydrogène vert
- Fonds pour le secteur de l'eau

Ensemble, BEI Monde et ses partenaires au sein des fonds fiduciaires collaborent pour :

- améliorer la qualité et l'impact des projets ;
- partager leur savoir-faire et leur expérience à l'appui de futurs projets ;
- contribuer à stimuler et à soutenir la croissance dans les économies émergentes, un objectif de l'Union européenne.

Les fonds fiduciaires sont conçus pour viser un objectif précis, tout en offrant une certaine souplesse. Ils peuvent cibler un secteur principal, à l'exemple du Fonds pour le secteur de l'eau, ou couvrir plusieurs domaines, comme dans le cas du Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental ou du Fonds pour l'initiative Résilience économique.

DES PROJETS DANS LE MONDE ENTIER

À fin 2022, les **11 fonds fiduciaires** de BEI Monde avaient financé des projets dans quelque **90 pays** soutenant plus de **340 opérations**. Avec la création de nouveaux fonds fiduciaires en 2023, dont le Fonds fiduciaire ACP et le Fonds UE pour l'Ukraine (EU4U), cet impact devrait encore s'amplifier.

CHIFFRES CLÉS

1,25 Mrd EUR d'engagements
(un montant qui devrait dépasser
2 Mrd EUR avec la création
de nouveaux fonds fiduciaires en 2023)

1,06 Mrd EUR de financements approuvés

Plus de **43 Mrd EUR**
d'investissements mobilisés

NOS DONATEURS
25 PAYS DE L'UE, LA COMMISSION EUROPÉENNE
ET LE ROYAUME-UNI



ADMISSIBILITÉ AU TITRE DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Les contributions à nos fonds fiduciaires sont généralement considérées comme une aide publique au développement aux fins de l'objectif des Nations unies, fixé aux pays développés, de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à la promotion du bien-être des économies en développement.



UNE PANOPLIE D'INSTRUMENTS POUR DES PROJETS PLUS FRUCTUEUX

Nos fonds fiduciaires interviennent dans différents secteurs et zones géographiques et offrent une panoplie d'instruments.

Au moyen d'**instruments financiers**, BEI Monde aide les promoteurs à attirer des investissements d'autres institutions financières ou organismes. Notre intervention rendue possible par les contributions de donateurs à des fonds fiduciaires réduit le niveau de prise de risque d'autres investisseurs, bailleurs de fonds ou parties au projet.

L'assistance technique et les services de conseil ont vocation à soutenir la préparation et la mise en œuvre d'investissements. Pour ce faire, ils renforcent les capacités institutionnelles et financent, par exemple, la réalisation d'études de préfaisabilité et de faisabilité, d'avant-projets et de dossiers d'appel d'offres, l'évaluation des cadres institutionnels et juridiques, des analyses des incidences environnementales et sociales, ainsi que la gestion de projets, des analyses sexospécifiques ou des services de conseil aux bénéficiaires.

Les subventions à l'investissement sont des contributions non remboursables destinées à financer des composantes matérielles ou immatérielles d'un projet d'infrastructure, parallèlement à la mobilisation de fonds auprès d'autres investisseurs. En particulier, elles peuvent réduire les coûts à la charge du bénéficiaire en finançant une partie de l'investissement ou en augmentant la concessionnalité du montage financier global d'un projet donné. Elles peuvent également cibler des composantes spécifiques d'un projet qui présentent des avantages sociaux ou environnementaux démontrables ou peuvent atténuer les incidences négatives sur le plan environnemental ou social.

Les bonifications d'intérêt permettent de mettre à la disposition d'un investisseur qui finance un projet une aide afin de réduire le coût de l'emprunt. Elles ont pour objectif de réduire au minimum les distorsions du marché.

COMMENT LA BEI GÈRE LES FONDS FIDUCIAIRES

La Plateforme de partenariat pour les fonds est le cadre qui permet à la Banque de gérer les contributions des donateurs. Elle rationalise et standardise les procédures, s'agissant par exemple des dispositions en matière de gouvernance, du calcul des commissions et des modalités de publication d'informations. Différents fonds fiduciaires sont gérés par la BEI dans le cadre de cette plateforme : le City Climate Finance Gap Fund, le Fonds pour l'initiative Résilience économique, le Fonds pour l'inclusion financière, le Fonds pour l'hydrogène vert, le Fonds Initiative internationale pour le climat, la Plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI et le Fonds pour le secteur de l'eau.

BEI Monde gère également plusieurs fonds fiduciaires qui ont été créés avant la mise en place de la Plateforme de partenariat pour les fonds, tels que le Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat, le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures.

Il est possible de verser des contributions dans la plupart de ces fonds fiduciaires. BEI Monde aura besoin d'un soutien supplémentaire des donateurs pour l'aider à produire des résultats tangibles qui ont un impact positif sur la vie des populations dans tous les pays d'intervention.



FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental (FFATPO) est un fonds fiduciaire multidonateurs et multisectoriel, créé par la BEI en décembre 2010. Actuellement géré par BEI Monde, la branche de la Banque spécialisée dans le développement, le Fonds fiduciaire fournit une assistance technique et des services de conseil à des contreparties publiques et privées dans les pays du Partenariat oriental afin d'accroître l'impact des opérations de prêt de la BEI en matière de développement et de mettre les pays bénéficiaires sur la voie de la prospérité.

Le FFATPO permet à BEI Monde de mobiliser de manière rapide et fiable des ressources pour l'assistance technique et d'aider les promoteurs, les autorités nationales et les intermédiaires financiers à améliorer la sélection des projets, les méthodes d'évaluation et la gestion financière et des risques. Pour son offre globale d'assistance technique, le Fonds fiduciaire s'appuie sur le savoir-faire et les ressources de la Banque, qu'il adapte aux besoins locaux.

Le Fonds fiduciaire comble d'importantes lacunes affectant la mise au point et la mise en œuvre de projets d'investissement, en finançant :

- des études de pré-faisabilité, de faisabilité et d'autres études préliminaires pour les projets d'investissement ;
- l'évaluation des cadres institutionnel et juridique ;
- des évaluations des incidences environnementales et sociales conformément aux normes les plus élevées de l'UE ;
- l'aide à la gestion de projets et (ou) au promoteur tout au long du processus de mise en œuvre des opérations ;
- des études visant à définir les besoins d'investissement et les priorités avant un projet ;
- le renforcement des capacités, comme le développement des compétences et les services de conseil, tout au long d'un projet, y compris au niveau institutionnel, afin d'améliorer la capacité des contreparties à gérer des projets complexes de manière autonome à l'avenir.

Priorités stratégiques (2021-2027)

Les objectifs à long terme du Fonds fiduciaire sont fondés sur [la politique pour le Partenariat oriental au-delà de 2020](#) de la Commission européenne et sur le savoir-faire de la BEI. Les priorités sont les suivantes :

- des économies résilientes, durables et intégrées ;
- la résilience environnementale et climatique ;
- la transformation numérique.



50 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

42 opérations d'assistance technique soutenues par le FFATPO

9,9 Mrd EUR*
Total des investissements mobilisés à fin 2022 en lien avec les opérations d'assistance technique du FFATPO

PLUS DES TROIS QUARTS
des subventions d'assistance technique du FFATPO ont soutenu des projets actuels ou potentiels de BEI Monde

* Ce montant comprend 5,2 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 4,7 milliards d'euros de prêts de la BEI. La BEI a pour objectif d'attirer d'autres investisseurs et ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet.

Des cinq pays du Partenariat oriental soutenus par le Fonds fiduciaire, l'Ukraine est celui qui a reçu le plus de subventions. Depuis la création du FFATPO, 14 opérations de subventions ont été approuvées en sa faveur pour un montant total de 17,9 millions d'euros, ce qui représentait 47 % du total des approbations à la fin de 2022 (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental en quelques points »).

Les besoins immédiats et à long terme des pays du Partenariat oriental soutenus par le FFATPO sont plus importants que jamais, dans le contexte actuel de la guerre menée par la Russie en Ukraine et des crises économique et énergétique qui en découlent. En outre, relever les défis liés aux changements climatiques demeure une priorité absolue.

Il est essentiel de continuer à reconstituer la dotation du Fonds fiduciaire, qui reste le seul moyen dont dispose la BEI pour acheminer les fonds des donateurs destinés à l'assistance technique dans les pays du Partenariat oriental.

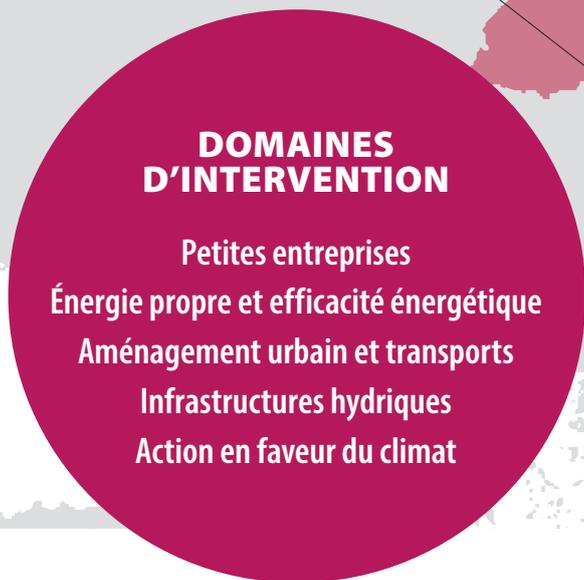
IMPACT ATTENDU

Depuis 2008, le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental améliore les conditions de vie de milliers de personnes grâce à des investissements à l'appui des infrastructures vitales ou des entreprises qui composent le tissu économique des pays admissibles. Par exemple, il a soutenu la création de Fruit Garden of Moldova, qui permet aux agriculteurs de moderniser leurs équipements et d'améliorer le rendement de leurs cultures.

Les projets soutenus par le Fonds fiduciaire devraient également fournir de **l'eau potable à 510 000 personnes et générer des économies d'énergie de 136 000 MWh par an** grâce à la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS





Moldavie

Ukraine

Géorgie

Arménie

Azerbaïdjan

Remarque : la BEI a cessé ses activités en Biélorussie à la suite des élections présidentielles qui ont eu lieu dans le pays en 2020, conformément à la politique de l'UE.

PROJETS MARQUANTS

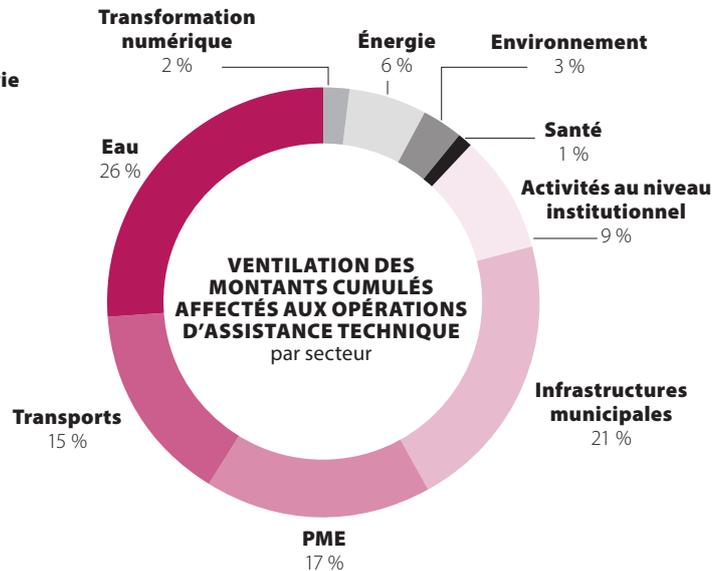
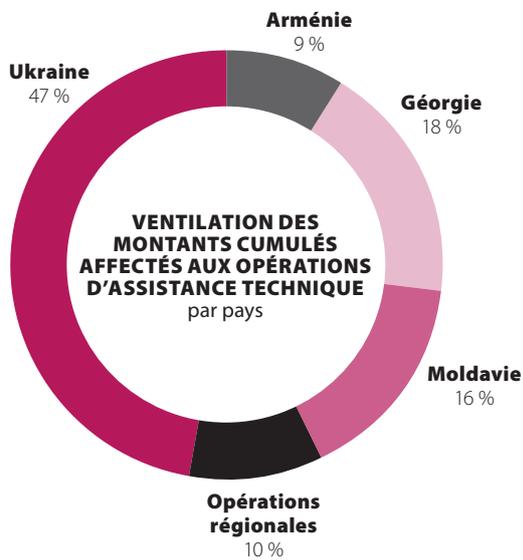
- Le Fonds fiduciaire d'assistance technique en faveur des pays du Partenariat oriental a accordé une subvention de 498 000 euros à l'État moldave pour **soutenir la conception et la planification de deux nouveaux hôpitaux régionaux**, l'un à Cahul, dans le sud du pays, et l'autre à Bălți, dans le nord. Au terme de sa construction, l'hôpital de Cahul permettra à plus de 120 000 personnes d'accéder à des soins de santé modernes, dont la chimiothérapie qui n'est actuellement pas disponible dans la région. Le nouvel hôpital augmentera également la résilience globale du secteur de la santé publique en Moldavie, que la pandémie de coronavirus et la guerre en Ukraine ont mis à rude épreuve.
- Deux subventions du Fonds fiduciaire **stimulent les investissements à l'appui de l'action pour le climat en Géorgie**. La BEI aide Bank of Georgia à élaborer une stratégie pour le financement climatique qui prend en considération les risques que représentent les changements climatiques pour ses clients et lui permet de recenser de nouveaux débouchés. Une autre subvention permettra à une autre banque géorgienne, TBC Bank, d'améliorer son offre de prêts à l'intention des petites entreprises, s'agissant du financement de projets liés à l'action pour le climat. Cette subvention renforcera, entre autres, le savoir-faire de TBC Bank en matière de finance durable et lui permettra de faire valoir les atouts des prêts soutenant l'action pour le climat auprès de ses clients actuels et potentiels.
- Le Fonds fiduciaire **a soutenu les autorités ukrainiennes** pour la préparation et la mise en œuvre de trois opérations d'assistance technique approuvées en 2014, 2019 et 2022 dans le cadre du programme en faveur des infrastructures municipales d'Ukraine. Ces subventions aident les municipalités à moderniser leurs infrastructures dans des secteurs tels que l'efficacité énergétique, l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets solides. Les projets portent par exemple sur la modernisation du chauffage urbain, l'efficacité énergétique des bâtiments publics et l'équipement en éclairage public à faible consommation, avec à la clé des villes plus sûres et plus écologiques. Les ressources du Fonds fiduciaire ont contribué à la poursuite du projet en 2022, en dépit de la guerre en Ukraine.
- Après que la Russie a annexé la Crimée et occupé deux grandes régions de l'est de l'Ukraine en 2014, le FFATPO a approuvé une opération d'assistance technique d'un montant de 3 millions d'euros pour soutenir la mise en œuvre d'un prêt BEI de 200 millions d'euros au titre du programme de **soutien au relèvement rapide** destiné à aider les personnes qui ont fui le conflit et les villes qui les ont accueillies. Ce programme a appuyé les travaux de réparation, d'isolation ou de mise aux normes modernes de plus de 90 hôpitaux, d'établissements médicaux et d'un grand nombre d'établissements d'enseignement dans l'est de l'Ukraine. De nombreux sites ont été à nouveau endommagés depuis, mais nous sommes prêts à soutenir leur reconstruction avec nos partenaires ukrainiens.

LE FONDS FIDUCIAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS DU PARTENARIAT ORIENTAL EN QUELQUES POINTS

50 Mio EUR de fonds versés par les donateurs
(dont une contribution de 1 Mio EUR en 2023)

38 Mio EUR affectés à des opérations

42
opérations



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le Fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

| | | |
|-----------------|------------------|--------------------|
| AUTRICHE | ALLEMAGNE | POLOGNE |
| TCHÉQUIE | LETTONIE | SUÈDE |
| FRANCE | LITUANIE | ROYAUME-UNI |

FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire de la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP) facilite l'investissement et comble les déficits de financement dans le voisinage méridional de l'Union européenne, depuis sa création en 2004 par la BEI.

Il s'agit du plus ancien fonds fiduciaire multidonateurs et multisectoriel de la Banque. Il est actuellement géré par BEI Monde, la branche de la Banque spécialisée dans le développement, qui a pour objectif de renforcer l'impact de ses opérations en matière de développement à l'extérieur de l'Europe.

Depuis près de 20 ans, le Fonds fiduciaire de la FEMIP fournit un large éventail d'instruments pour soutenir de manière rapide et fiable le développement économique et social des pays partenaires méditerranéens dans le cadre d'opérations d'assistance technique et de capital-risque. Le Fonds fiduciaire continue d'apporter une assistance technique tout au long du cycle des projets, notamment pour :

- les études sectorielles et des plans directeurs (stade de l'identification) ;
- les études de pré faisabilité et de faisabilité, les audits, les documents relatifs à la passation des marchés (stade de la préparation) ;
- le développement des compétences au niveau institutionnel et l'aide à la gestion de projets pour les autorités publiques (stade de la mise en œuvre) ;
- les études d'évaluation de la capacité des institutions financières à fournir des services aux petites et moyennes entreprises et aux groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les réfugiés, afin de promouvoir l'inclusion financière.

Priorités stratégiques (2021-2025)

Les objectifs à long terme du Fonds fiduciaire de la FEMIP sont fondés sur la politique de partenariat de l'UE avec le voisinage méridional et sur le savoir-faire de la BEI. Depuis l'adoption du nouveau programme pour la Méditerranée en 2021, les priorités de la FEMIP sont les suivantes :

- soutenir le développement humain (par exemple la santé, l'égalité des chances, les droits humains) ;
- renforcer la résilience et la prospérité et tirer parti de la transition numérique ;
- soutenir la transition écologique (y compris la résilience face aux changements climatiques, l'énergie et l'environnement).

DOMAINES D'INTERVENTION

Infrastructures

Développement humain

Accès au financement pour
les petites entreprises

Égalité des chances et inclusion sociale

Transition écologique et action
en faveur du climat

Transformation numérique



68 Mio EUR de fonds versés par les donateurs
(dont une contribution de 4,8 Mio EUR en 2023)

90 opérations financées par le Fonds fiduciaire de la FEMIP,
dont 17 en cours et 73 achevées à fin 2022

4,54 Mrd EUR* Total des investissements mobilisés à fin 2022 en lien avec les
opérations d'assistance technique et de capital-risque du Fonds fiduciaire

* Ce montant comprend 2,8 milliards d'euros provenant d'institutions partenaires et 1,7 milliard d'euros de prêts de la BEI. La BEI ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet et **attire d'autres investisseurs par sa participation.**

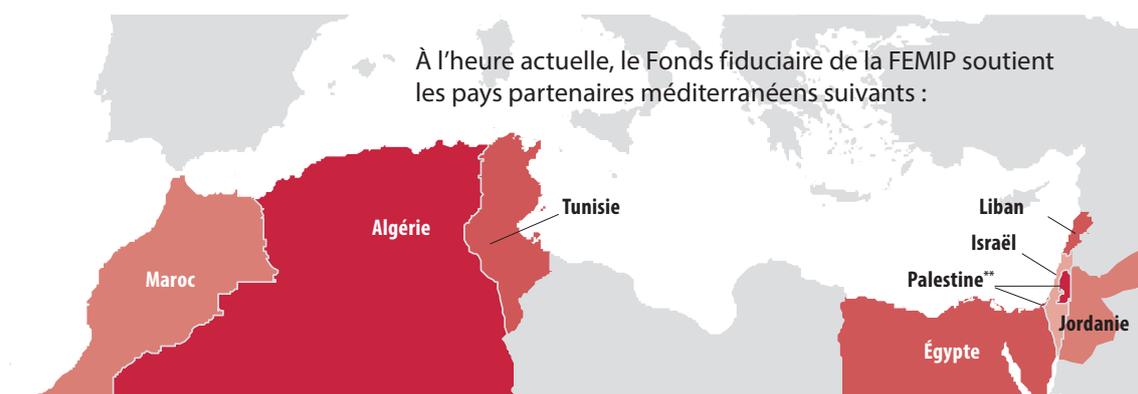
Près de la moitié de toutes les ressources des donateurs contribuant au Fonds fiduciaire de la FEMIP ont soutenu des opérations régionales ou transfrontalières (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire de la FEMIP en quelques points »). Le Fonds fiduciaire de la FEMIP joue un rôle facilitateur important pour promouvoir le développement du secteur privé et les infrastructures socio-économiques dans le bassin méditerranéen, en comblant de graves lacunes institutionnelles dans la préparation et la mise en œuvre de projets.

À ce jour, la moitié des financements approuvés au titre du Fonds fiduciaire a soutenu des projets dans le domaine de l'environnement (26 %, y compris l'action en faveur du climat) et le secteur privé (24 %, y compris le secteur financier et le secteur des microentreprises et petites et moyennes entreprises – MPME) (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire de la FEMIP en quelques points »).

En tant que banque européenne du climat, la BEI s'est engagée à consacrer chaque année au moins 50 % de ses financements à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale et elle devrait atteindre son objectif de 1 000 milliards d'euros d'investissements mobilisés pour cette cause durant la décennie décisive 2021-2030. Les opérations du Fonds fiduciaire de la FEMIP contribuent à la réalisation de cet objectif.

Les besoins des pays partenaires méditerranéens n'ont jamais été aussi élevés. Pour relever les défis actuels à l'échelle locale et mondiale, tels que les changements climatiques, la sécurité alimentaire et énergétique et les effets persistants de la pandémie de coronavirus, il est essentiel de reconstituer la dotation du Fonds fiduciaire. Dans ce contexte, BEI Monde entretient un dialogue actif avec les donateurs actuels et potentiels qui cherchent à mettre leurs contributions au service de la promotion du développement durable et de l'avenir inclusif des populations jeunes du voisinage méridional de l'Europe.

PAYS ADMISSIBLES



** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

IMPACT ATTENDU

Depuis près de deux décennies, le Fonds fiduciaire de la FEMIP améliore les conditions de vie de millions de personnes dans les pays du voisinage méridional en soutenant des projets dans les domaines suivants : approvisionnement en eau sûr et fiable, amélioration de l'éducation et des soins de santé, transports durables et développement des petites entreprises et des jeunes pousses.

En Égypte, 1,5 million de personnes devraient bénéficier de services d'assainissement de meilleure qualité, et 350 000 microentreprises et petites entreprises, dont 105 500 dirigées par des femmes, seront soutenues.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



Rien qu'en 2022, 11 ODD ont été soutenus pour un montant de 27,68 millions d'euros dans le cadre de 21 projets de la FEMIP. Les opérations en cours et récemment achevées visent, pour une grande part (24 % du montant approuvé), **à organiser et à améliorer les conditions de travail et la croissance économique** (ODD n° 8) dans les pays partenaires méditerranéens. Conformément à la politique de la BEI en faveur du climat, 33 % des financements approuvés en 2022 sont destinés à **atténuer les effets négatifs des activités humaines sur l'environnement** et contribuent à la réalisation des ODD environnementaux.

PROJETS MARQUANTS

- Une subvention d'assistance technique aide le fournisseur tunisien d'électricité STEG à mener une étude sur les incidences environnementales et sociales d'un projet de station de transfert des eaux par pompage de 400 MW situé dans le gouvernorat de Béja, dans le nord de la Tunisie. STEG pourra ainsi **renforcer son recours aux énergies renouvelables** et limiter sa consommation de gaz. Ce projet augmentera aussi les capacités de stockage d'énergie du réseau électrique tunisien, qui jouent un rôle important pendant les périodes où les sources d'énergie renouvelables (éolien, solaire) sont moins productives.
- Une subvention d'assistance technique aide l'Agence marocaine pour l'énergie durable MASEN **à tirer parti de l'énorme potentiel inexploité de l'énergie éolienne au Maroc**. Le financement servira à réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction d'un parc éolien en mer.
- Soutenu par le Fonds fiduciaire de la FEMIP, le programme d'assistance technique pour la microfinance (TAFIR), d'un montant de 2 millions d'euros, appuie Microfund for Women (MFW), une institution jordanienne qui finance des **microentrepreneuses** dans le pays. Avec le soutien de TAFIR, MFW a mis au point un modèle de notation pour renforcer son processus d'approbation des prêts. Ce modèle apporte les avantages suivants : des délais plus rapides, des durées de traitement réduites et une standardisation des décisions d'octroi de prêt et des approbations de prêts. Pour les bénéficiaires, les coûts et le taux de défaillance sont moindres et les services de MFW sont plus accessibles aux populations vulnérables, avec à la clé une meilleure inclusion financière.

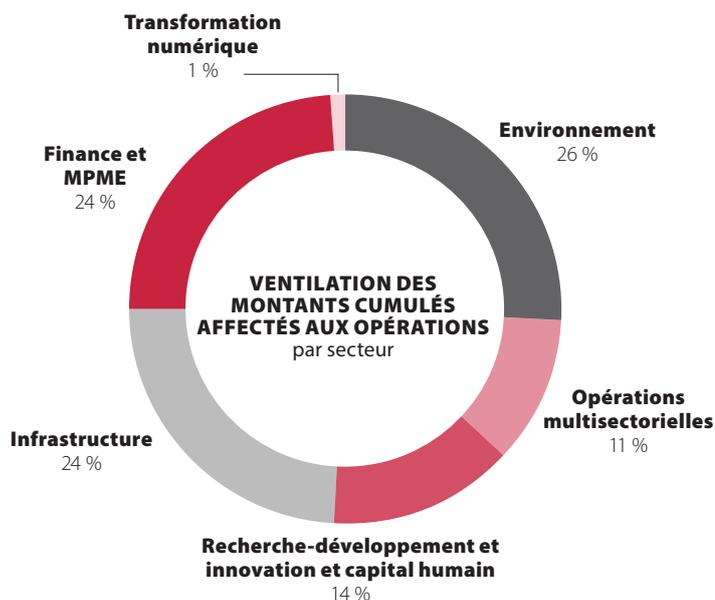
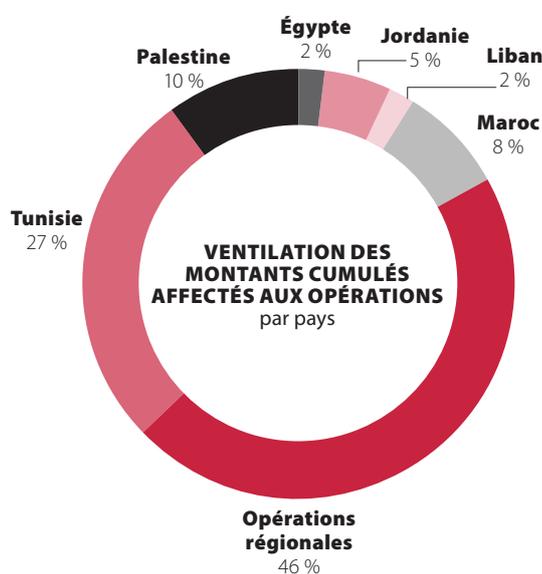
LE FONDS FIDUCIAIRE DE LA FACILITÉ EURO-MÉDITERRANÉENNE D'INVESTISSEMENT ET DE PARTENARIAT EN QUELQUES POINTS

68 Mio EUR de fonds versés par les donateurs
(dont une contribution de 4,8 Mio EUR en 2023)

67 Mio EUR* affectés à des opérations

90
opérations

* Les rentrées de fonds provenant des projets achevés peuvent porter le solde des fonds approuvés à un niveau supérieur au montant des fonds engagés par les donateurs.



NOS DONATEURS

Depuis sa création, le Fonds fiduciaire a reçu des contributions des donateurs suivants :

| | | |
|-----------------------|------------|-------------|
| AUTRICHE | GRÈCE | ROUMANIE |
| BELGIQUE | IRLANDE | SLOVÉNIE |
| CHYPRE | ITALIE | ESPAGNE |
| COMMISSION EUROPÉENNE | LUXEMBOURG | SUÈDE |
| FINLANDE | MALTE | ROYAUME-UNI |
| FRANCE | PAYS-BAS | |
| ALLEMAGNE | PORTUGAL | |

FONDS POUR L'INITIATIVE RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour l'initiative Résilience économique (Fonds IRE) contribue à renforcer l'inclusion dans les pays qu'il soutient. Ce fonds multidonateurs a été établi par la BEI en 2017, dans le cadre de son initiative en faveur de la résilience économique. Il combine les ressources propres de la Banque avec des garanties de l'UE et des ressources des donateurs pour aider les pays et les régions à se préparer à des chocs économiques ou environnementaux inattendus. Cet appui est d'autant plus important que les pays en développement sont exposés à de multiples crises provoquées par l'instabilité politique, les ralentissements économiques, les conflits, les changements climatiques et les épidémies.

Le Fonds IRE propose des subventions à l'investissement pour des projets à l'appui des infrastructures vitales, tels que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Il fait également appel à des instruments financiers à fort impact qui profitent à l'économie et à la société, par exemple en accompagnant les femmes, en créant des emplois pour les jeunes et en les soutenant dans le démarrage ou le développement de leur propre activité. Les instruments financiers comprennent un mécanisme de partage des risques ciblant les fonds de participation et les fonds de capital-risque, un mécanisme de microfinance soutenant les microentreprises et petites entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes, et une garantie partielle de portefeuille, qui permet aux intermédiaires financiers de toucher des groupes généralement mal desservis.

Priorités stratégiques

L'initiative Résilience économique est un élément clé des efforts déployés par l'Union européenne pour contribuer à renforcer les économies et à relever les défis posés par les migrations et les déplacements forcés. Le Fonds IRE a été créé en réponse à un appel du [Conseil européen en 2016](#) à mobiliser rapidement « un financement supplémentaire pour soutenir une croissance durable, des infrastructures vitales et la cohésion sociale dans les pays du voisinage méridional et des Balkans occidentaux ». L'accumulation des crises auxquelles sont confrontés les pays cibles du Fonds fiduciaire rend cet appui plus que jamais nécessaire. Les objectifs du Fonds fiduciaire s'inscrivent dans le droit fil des priorités stratégiques de l'UE, notamment le [pacte vert pour l'Europe](#), la stratégie [Global Gateway de l'UE](#), la [politique en matière d'emploi et de croissance](#), les [politiques de voisinage](#) et d'[élargissement](#) et la [politique en matière de migration et de déplacements forcés](#).

Les priorités du Fonds fiduciaire sont les suivantes :

- la résilience économique et la prospérité ;
- le développement humain ;
- la transition numérique ;
- la migration et la mobilité ;
- l'inclusion sociale et l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- la transition écologique et juste.



112,5 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

11 opérations du Fonds IRE, cinq dans les pays du voisinage méridional et six dans les Balkans occidentaux

1,2 Mrd EUR* Total des investissements mobilisés à fin 2022 en lien avec les subventions à l'investissement et les opérations soutenus par des instruments financiers du Fonds fiduciaire

* Ce montant comprend 753 millions d'euros provenant d'institutions partenaires et 437,8 millions d'euros de prêts de la BEI. La BEI ne finance généralement que jusqu'à 50 % du coût total d'un projet et attire d'autres investisseurs par sa participation.

La majeure partie des ressources du Fonds IRE soutient des opérations de portée régionale dans le voisinage méridional de l'UE et les Balkans occidentaux. Les deux régions représentaient ensemble 50 % du total des montants affectés au titre du Fonds fiduciaire à la fin de 2022 (se reporter à la page « Le Fonds IRE en quelques points »).

Le développement du secteur privé, en particulier des petites et moyennes entreprises, joue un rôle central pour stimuler une croissance durable et inclusive ainsi que la création d'emplois. Avec son mécanisme de réduction des risques, le Fonds IRE soutient la mise en œuvre d'investissements du secteur privé qui bénéficient à plusieurs pays à la fois. Il confère ainsi le plus grand impact aux ressources des donateurs tout en stimulant la croissance et la création d'emplois dans des régions entières. À la fin de 2022, 57 % des ressources du Fonds fiduciaire avaient été utilisées pour soutenir le secteur privé, avec à la clé le maintien de 73 000 emplois au total.

Les opérations du secteur public, qui ont reçu 43 % des ressources du Fonds fiduciaire, portent sur des projets à l'appui des infrastructures vitales, principalement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (se reporter à la page « Le Fonds IRE en quelques points »). Par exemple, un projet relatif à l'eau contribue à atténuer les effets négatifs des changements climatiques en Jordanie, l'un des pays les plus touchés au monde.

PAYS ADMISSIBLES



** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

*** Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

IMPACT ATTENDU

Les projets soutenus par le Fonds IRE amélioreront les conditions de vie de centaines de milliers de personnes dans le voisinage méridional de l'UE et les Balkans occidentaux, par exemple en créant des emplois et en améliorant l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

- Plus de **30 000 prêts** à de petites et très petites entreprises
- Des services d'assainissement de meilleure qualité pour **740 000 personnes**
- De l'eau propre pour **465 000 personnes**
- Des infrastructures et services urbains améliorés pour **65 000 personnes**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- Trois subventions du Fonds IRE **soutiennent des institutions financières dans les Balkans occidentaux** pour leur permettre de proposer des prêts aux entreprises désireuses d'améliorer l'égalité entre les hommes et les femmes, l'emploi des jeunes et l'inclusion sociale. Ces prêts incitatifs d'impact combinent des financements et des subventions dans le cadre d'un dispositif de récompense fondé sur les résultats. L'objectif consiste à promouvoir l'adoption de pratiques socialement inclusives dans les petites et moyennes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, tout en soutenant la création d'emplois et l'entrepreneuriat. Les deux premières subventions ont soutenu Unicredit Bank Serbia et Intesa Sanpaolo Bank en Bosnie-Herzégovine. Afin d'améliorer l'accès au financement pour les petites entreprises de la région, le Fonds fiduciaire a accordé une troisième subvention en 2022 pour un programme permettant à des banques d'accorder des prêts incitatifs d'impact aux petites entreprises dans les Balkans occidentaux. Au total, ces projets devraient soutenir plus de 13 000 emplois.
- Le Fonds IRE aide **les jeunes pousses et les entrepreneurs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à lancer leur activité**. À ce jour, son mécanisme de partage des risques – le mécanisme de capital-risque – a permis à la BEI d'investir plus de 100 millions d'euros dans des fonds qui fournissent des capitaux d'amorçage à de petites et moyennes entreprises. Ces investissements devraient permettre de préserver 16 600 emplois, dont un quart sera occupé par des femmes.
- La **Jordanie** est l'un des pays les plus arides de la planète. La rareté de l'eau y est source de nombreux défis sociaux et économiques. Le pays accueille également un grand nombre de réfugiés qui ont fui le conflit en Syrie voisine et représentent aujourd'hui un quart de la population jordanienne, ce qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources et les infrastructures hydriques. Une subvention de 16,25 millions d'euros provenant du Fonds IRE **aide l'État à fournir des services d'eau et d'assainissement aux populations** de la région de Deir Alla, près de la frontière avec la Cisjordanie.

DOMAINES D'INTERVENTION

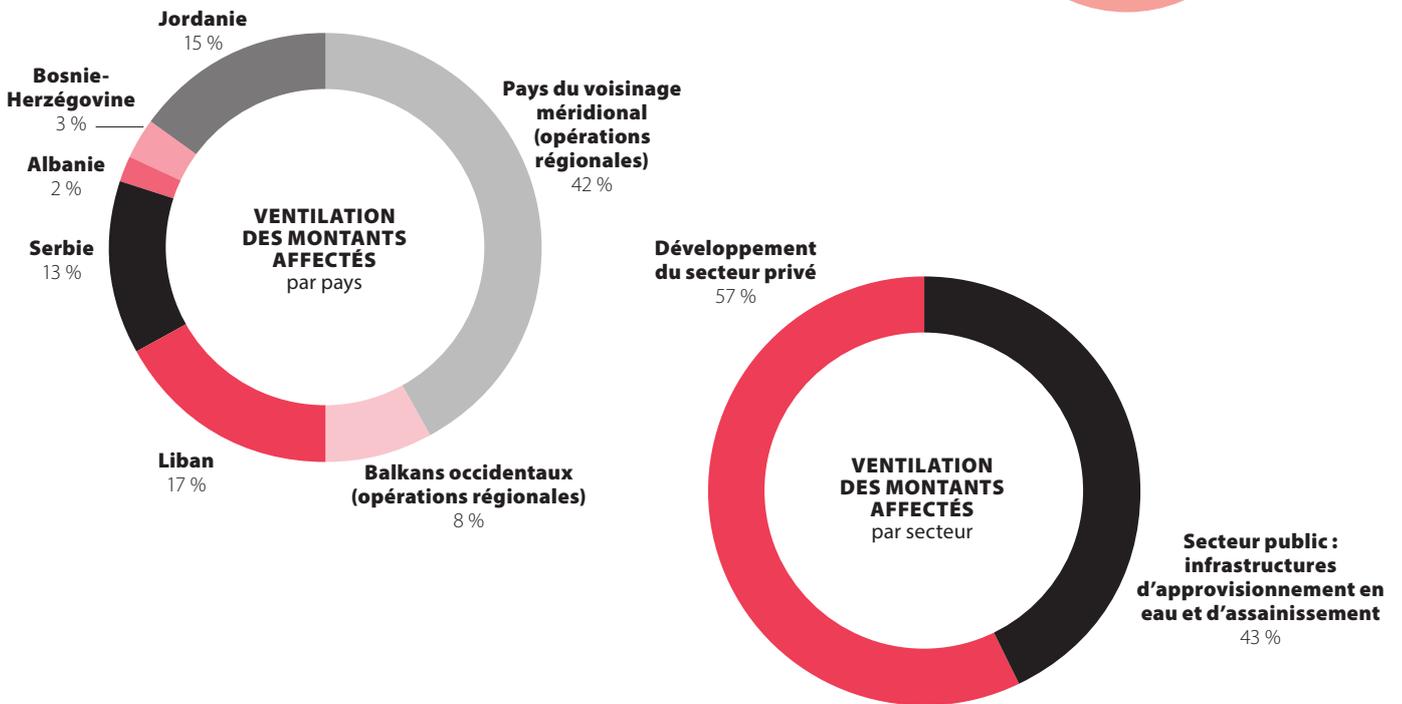
Petites entreprises et emploi
Infrastructures vitales
Transports durables et
aménagement urbain
Efficacité énergétique
Égalité des chances

LE FONDS POUR L'INITIATIVE RÉILIENCE ÉCONOMIQUE EN QUELQUES POINTS

112,5 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

109,5 Mio EUR affectés à des opérations

11
opérations



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire est multidonateurs. Les contributions des donateurs sont mises en commun pour leur conférer un plus grand impact là où les besoins sont les plus aigus.

| | | |
|-----------------|-------------------|--------------------|
| BULGARIE | LITUANIE | SLOVAQUIE |
| CROATIE | LUXEMBOURG | SLOVÉNIE |
| ITALIE | POLOGNE | ROYAUME-UNI |

FONDS FIDUCIAIRE POUR LES ÉTATS D'AFRIQUE, DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE (FONDS FIDUCIAIRE ACP)

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Créé en 2023, le Fonds fiduciaire pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Fonds fiduciaire ACP) s'appuie sur plusieurs décennies d'expérience que la BEI a accumulées en matière de financement dans ces trois régions. Le Fonds fiduciaire ACP repose sur deux volets de soutien, l'un de la Commission européenne et l'autre des États membres de l'UE. Le Fonds fiduciaire a vocation à favoriser le développement économique, social et environnemental durable des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, avec pour objectif premier de promouvoir la croissance et la prospérité.

Le compartiment « Commission européenne » du Fonds fiduciaire ACP est en place depuis 2023. Il vise à stimuler la croissance économique, notamment dans les pays les moins avancés et les pays fragiles, en investissant dans des projets à fort impact pour le secteur privé. Il propose une assistance technique et des instruments financiers tels que des apports de fonds propres et de quasi-fonds propres, des prêts subordonnés, des dispositifs de partage des risques et des prêts en monnaie locale.

Le compartiment « États membres » du Fonds fiduciaire ACP soutiendra des projets financés par le compartiment de la Commission européenne ainsi que d'autres projets dans les pays ACP au titre de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVDCI – Europe dans le monde), le principal instrument de l'Union européenne pour les partenariats internationaux. Ces projets peuvent également relever du secteur public et bénéficier de garanties de l'UE. Pour libérer le potentiel du Fonds fiduciaire, il est essentiel que les donateurs contribuent au compartiment des États membres, qui a vocation à fournir :

- **une assistance technique**, pour contribuer à relever les normes et à garantir le respect des exigences environnementales et sociales pendant les phases de préparation et de mise en œuvre des projets. Elle comprend la réalisation d'études de pré-faisabilité et de faisabilité, d'avant-projets et de dossiers d'appel d'offres, des analyses des incidences environnementales et sociales et le développement des compétences au niveau institutionnel ;
- **des subventions à l'investissement**, pour contribuer à réduire le montant total des besoins de financement des bénéficiaires. Les subventions peuvent également ajouter une valeur sociale ou économique particulière aux projets ;
- **des bonifications d'intérêts**, pour faire baisser le coût global des investissements en réduisant les frais de financement. Elles bénéficient aux promoteurs de projets qui sont confrontés à des problèmes de viabilité de la dette.

Priorités stratégiques

Les objectifs généraux du Fonds fiduciaire s'inscrivent dans le droit fil des orientations stratégiques de l'Union européenne :

- Pacte vert
- Global Gateway
- Emploi et croissance inclusive



DOMAINES D'INTERVENTION

Climat
Énergie
Inclusion financière
Résilience économique
Transformation numérique

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS ACP

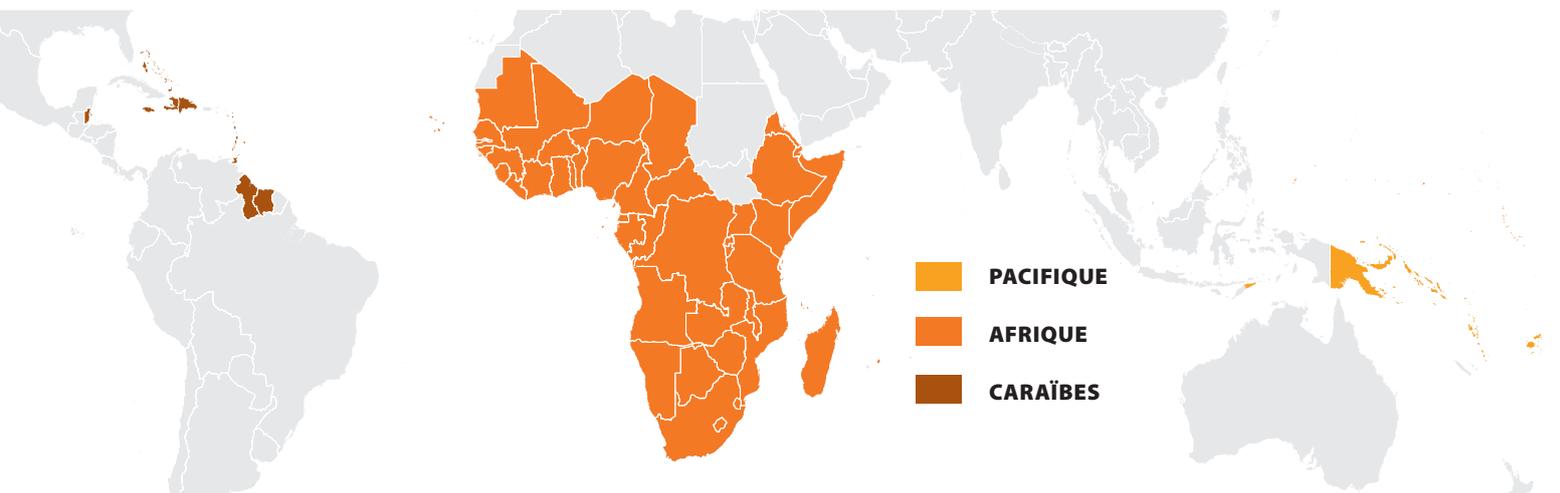
- **Compartiment « Commission européenne » : 500 millions d'euros (2023)**, dans le but de mobiliser jusqu'à 3,5 milliards d'euros d'investissements
- **Compartiment « États membres » : 200 millions d'euros** (jusqu'à 400 millions d'euros au total)

Si la couverture géographique du Fonds fiduciaire ACP est très large, les pays bénéficiaires sont confrontés à des défis similaires. Le Fonds fiduciaire favorise une croissance économique et un développement inclusifs et durables tirés par le secteur privé, en particulier dans les pays les moins avancés et les États fragiles, dont la plupart sont situés dans son périmètre géographique. Il a vocation à générer une incidence positive dans les domaines suivants : durabilité environnementale, action en faveur du climat, égalité entre les hommes et les femmes, inclusion sociale, résilience économique et consolidation de la paix.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PAYS ADMISSIBLES



Afrique : Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe. **Caraïbes** : Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Christophe-et-Nièves, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. **Pacifique** : Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie - Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Oriental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire est multidonateurs. Le premier compartiment a été établi en mars 2023 grâce à une contribution de la **Commission européenne**. Le deuxième compartiment recevra des contributions de plusieurs **États membres de l'UE** et devrait être mis sur pied au second semestre de 2023.

FONDS FIDUCIAIRE UE-AFRIQUE POUR LES INFRASTRUCTURES

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures (FFUEAI) est l'un des premiers fonds fiduciaires gérés par la BEI. Bien qu'il ne reçoive plus de nouvelles contributions de donateurs, il continue d'offrir un soutien aux projets d'infrastructure en Afrique subsaharienne en vue de réduire la pauvreté et de favoriser la croissance économique. Le Fonds fiduciaire appuie des projets financés par la BEI ainsi que par d'autres bailleurs de fonds.

Le Fonds fiduciaire cible deux grands domaines d'activité, les infrastructures et l'énergie durable. Il contribue au financement de projets d'infrastructures nationaux et transfrontaliers dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Une enveloppe de 330 millions d'euros est réservée à des projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, s'inscrivant dans le droit fil de l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies. Le Fonds fiduciaire propose quatre types d'appui :

- **l'assistance technique** améliore la qualité, l'efficacité et la viabilité d'un projet au cours de la phase de préparation ou de mise en œuvre. Cet appui peut contribuer au relèvement des normes et au respect des exigences environnementales et sociales ;
- **les subventions à l'investissement** contribuent à réduire le montant total des besoins de financement des bénéficiaires. Cet appui s'avère souvent nécessaire pour débloquer des projets qui présentent une rentabilité financière faible ou un risque élevé, en dépit de retombées socio-économiques importantes. Les subventions à l'investissement peuvent également cibler certains aspects d'un projet qui ajoutent une valeur sociale ou économique particulière ;
- **les bonifications d'intérêts** font baisser le coût global des investissements en réduisant les frais de financement. Elles bénéficient aux promoteurs de projet qui sont confrontés à des problèmes de viabilité de la dette ;
- **les instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Ils sont utilisés pour financer des investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres, des coûts de garantie et des instruments de partage des risques.



813 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

120 subventions, dont **38** à l'appui de l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies

11,3 Mrd EUR Total des investissements mobilisés à fin 2022

La majeure partie des ressources du Fonds fiduciaire a soutenu des projets d'infrastructure en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. Ces deux régions représentent ensemble près des trois quarts des montants approuvés (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures en quelques points »).

Les ressources du Fonds fiduciaire sont allées pour une grande part (59 %) aux projets ayant trait à l'énergie, en partie du fait qu'il soutient l'initiative « Énergie durable pour tous » des Nations unies. Parmi ces projets figurent des solutions d'énergie renouvelable hors réseau, qui donnent aux communautés rurales un accès à l'énergie propre. Vient ensuite le secteur des transports, avec 23 % des ressources approuvées. Il s'agit notamment de soutenir des projets de corridors routiers qui permettent la création ou l'amélioration de liaisons transfrontalières importantes pour le développement économique des régions (se reporter à la page « Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures en quelques points »).

IMPACT ATTENDU

Le Fonds fiduciaire, établi en 2007, a largement contribué à accroître les investissements dans les infrastructures en Afrique subsaharienne. Ses ressources ont permis de débloquer des projets qui devraient améliorer les conditions de vie de millions de personnes en soutenant l'accès à internet, l'électricité d'origine renouvelable, l'eau potable, l'amélioration des routes et la création de milliers d'emplois.

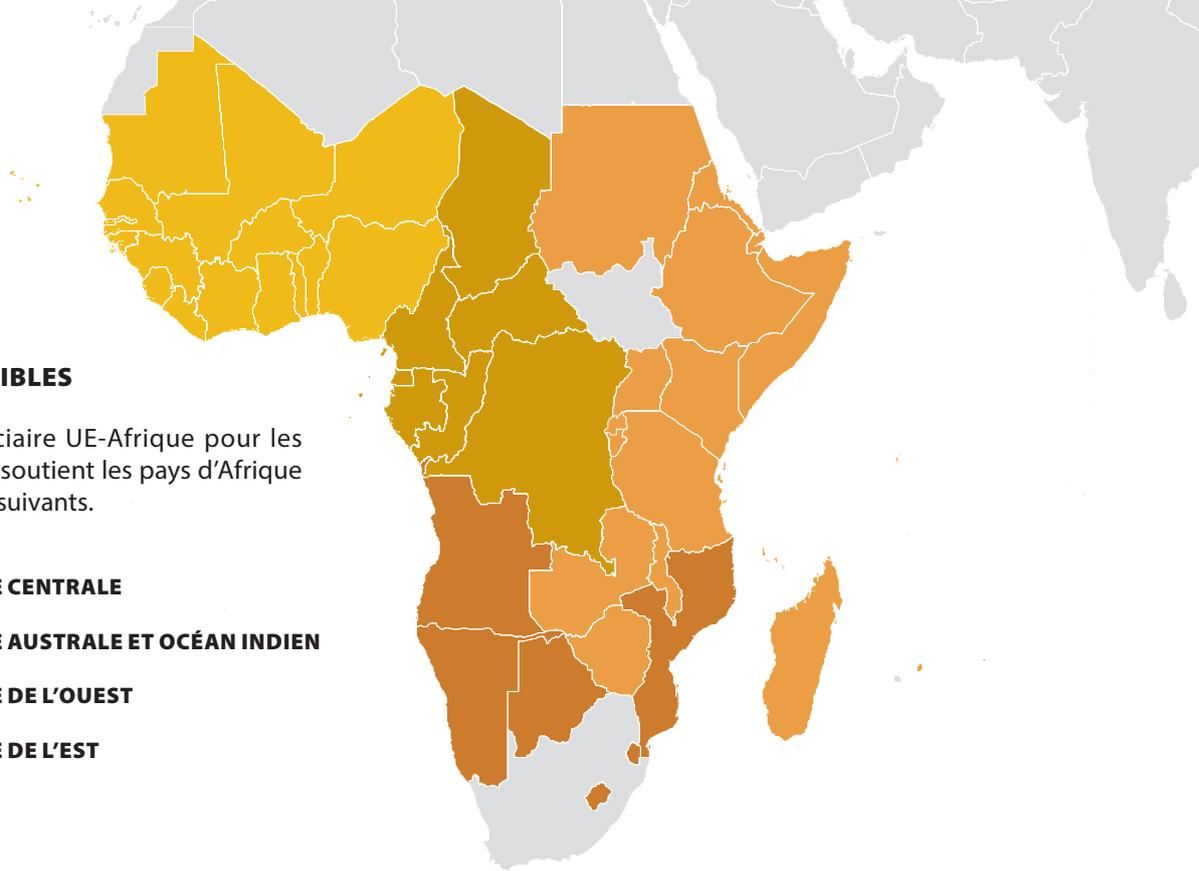
- De l'électricité pour **5,6 millions de foyers**
- **12 000 km** de câbles internet
- De l'eau potable pour **745 000 foyers**
- **2 000 km** de routes construites ou rénovées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



DOMAINES D'INTERVENTION

Énergie
Transports
Eau
Technologies de l'information
et de la communication



PAYS ADMISSIBLES

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures soutient les pays d'Afrique subsaharienne suivants.

- AFRIQUE CENTRALE**
- AFRIQUE AUSTRALE ET OCÉAN INDIEN**
- AFRIQUE DE L'OUEST**
- AFRIQUE DE L'EST**

Afrique centrale : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. **Afrique australe et océan Indien** : Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Mozambique et Namibie. **Afrique de l'Ouest** : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. **Afrique de l'Est** : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

PROJETS MARQUANTS

- Pour le Tchad, pays sans littoral, les infrastructures de transport sont essentielles au développement de son secteur privé. Une subvention d'assistance technique de 5,7 millions d'euros au titre du Fonds **soutient la mise en œuvre par les autorités tchadiennes d'un projet d'amélioration des routes**. Un tronçon de 229 km du corridor routier reliant N'Djamena, au Tchad, au port maritime le plus proche de Douala, au Cameroun, sera reconstruit ou modernisé et devrait faire gagner aux usagers 8 millions d'heures de trajet par an, créer 11 400 emplois pendant la construction et stimuler une croissance économique durable dans le pays.
- L'État éthiopien met en œuvre **un projet de construction de réseaux d'approvisionnement en eau dans 48 villes de petite et moyenne dimension du pays** grâce à une subvention d'assistance technique de 1,27 million d'euros du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. L'accès à l'eau potable sera facilité et plus durable, ce qui freinera la propagation de maladies et améliorera les conditions de vie en Éthiopie. Le projet contribue aussi à la stabilité régionale dans des zones sujettes aux conflits, car la proximité des réseaux d'approvisionnement en eau réduira la circulation transfrontalière des personnes à la recherche d'eau potable. Les nouveaux réseaux contribueront à réduire les pertes d'eau et à éviter la surexploitation des sources du Nil, au profit des millions de personnes qui vivent en aval et pour lesquelles le fleuve joue un rôle vital.
- Les Seychelles sont un groupe d'îles dans l'océan Indien, à 1 500 km du continent africain. L'archipel a été raccordé à un câble de fibre optique sous-marin en 2012 grâce à un prêt de la BEI, avec à la clé un accès à l'internet plus abordable pour les habitants et une hausse de 70 % des connexions en l'espace de deux ans. Le FFUEAI a octroyé une subvention à l'investissement qui a permis aux autorités des Seychelles d'acquérir une participation dans la société chargée de l'entretien du câble, Seychelles Cable Systems Company Ltd. Une partie des recettes perçues par l'État au titre de cette participation a servi à **fournir un accès internet gratuit dans toutes les écoles publiques des Seychelles**. En 2021, plus de 17 000 élèves d'établissements primaires et secondaires bénéficiaient d'une connexion gratuite grâce à cette subvention.

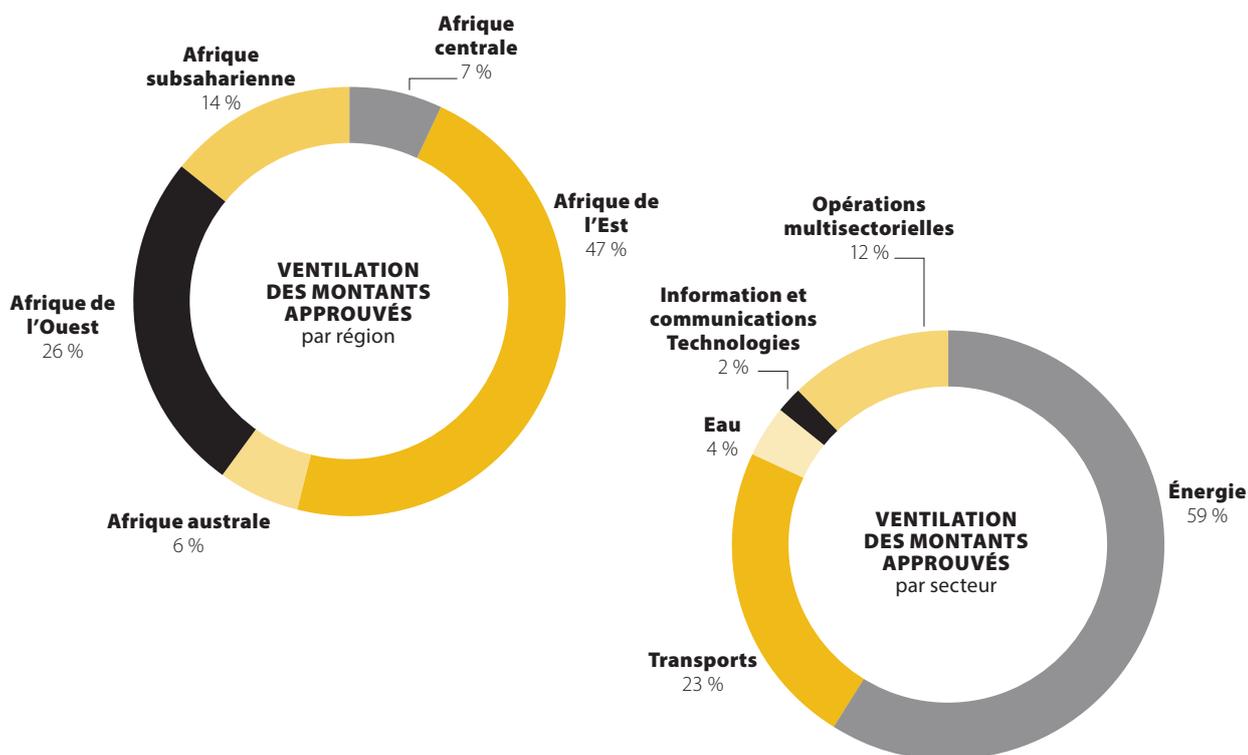
LE FONDS FIDUCIAIRE UE-AFRIQUE POUR LES INFRASTRUCTURES EN QUELQUES POINTS

813 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

785,2 Mio EUR affectés à des opérations

11,3 Mrd EUR d'investissements soutenus

120
opérations



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire est multidonateurs. Les contributions des donateurs sont mises en commun pour leur conférer un plus grand impact.

| | | |
|------------------------------|-------------------|--------------------|
| AUTRICHE | ALLEMAGNE | PAYS-BAS |
| BELGIQUE | GRÈCE | PORTUGAL |
| COMMISSION EUROPÉENNE | HONGRIE | ESPAGNE |
| FINLANDE | ITALIE | ROYAUME-UNI |
| FRANCE | LUXEMBOURG | |

FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT

INTERNATIONALE KLIMASCHUTZINITIATIVE – IKI FUND

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds Initiative internationale pour le climat – Internationale Klimaschutzinitiative Fund (IKI Fund) dans sa dénomination originale en allemand – accorde des aides non remboursables à l'appui de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement.

Le Fonds, qui soutient les secteurs public et privé, a vocation à réduire les émissions de gaz à effet de serre en favorisant de nouveaux types d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'économie circulaire et les technologies bas carbone. Il cherche également à réduire les risques que représentent les changements climatiques pour l'agriculture, la biodiversité, les réseaux d'eau et d'assainissement, l'énergie, les transports, les zones côtières et les cours d'eau.

Au niveau macro, le Fonds fiduciaire mène des activités destinées à rendre les systèmes financiers plus écologiques afin que les banques centrales et les institutions financières puissent mieux tenir compte des risques liés au climat et utiliser les mesures réglementaires à leur disposition.

Le Fonds IKI vise à contribuer à réduire les émissions et à rendre les pays moins vulnérables aux dommages causés par les changements climatiques. Pour ce faire, il offre une assistance technique et fournit des outils et des moyens financiers dans les pays en développement :

- **l'assistance technique** comprend un soutien à la préparation et à la mise en œuvre des investissements, ainsi que des services de conseil pour les banques centrales et les institutions financières des pays admissibles ;
- **les instruments financiers** peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Les outils financiers et les dispositifs de prise en charge du risque du Fonds IKI aident à mobiliser des fonds supplémentaires auprès d'investisseurs privés pour soutenir des projets contribuant à l'action en faveur du climat, tels que des mesures d'efficacité énergétique ou des installations de production d'électricité de source renouvelable hors réseau.

ADMISSIBILITÉ

Le Fonds fiduciaire soutient des projets dans les pays en développement et les économies émergentes figurant sur [la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#). Les projets doivent également répondre aux [critères d'admissibilité de la BEI](#) en matière d'action en faveur du climat.



LE FONDS INITIATIVE INTERNATIONALE POUR LE CLIMAT (IKI) EN QUELQUES POINTS

37,1 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

10,4 Mio EUR de fonds des donateurs affectés à des opérations

255 Mio EUR Total attendu des investissements mobilisés à fin 2022. Ce montant comprend une combinaison de financements provenant d'institutions partenaires.

DOMAINES D'INTERVENTION

Adaptation aux effets des changements climatiques
Atténuation des changements climatiques

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Le Fonds a été créé par la BEI en partenariat avec l'**État allemand** et a démarré ses activités en 2019.

DES PARTENARIATS POUR UN IMPACT RÉEL – PROJETS MARQUANTS

Le Fonds IKI finance le [programme pour l'écologisation des systèmes financiers](#) qui a vocation à promouvoir des systèmes financiers à zéro émission nette et résilients face aux changements climatiques. À terme, les systèmes financiers aideront le secteur privé à mettre en œuvre des investissements en faveur du climat et durables sur le plan environnemental. Les bénéficiaires du programme, notamment les banques centrales et les organes de surveillance, reçoivent un soutien pour renforcer leurs compétences institutionnelles et sont familiarisés avec les bonnes pratiques de prêt liées au financement vert, y compris les procédures, processus et produits à la disposition des établissements financiers qu'ils supervisent.

La première opération d'assistance technique relevant du programme a été approuvée en 2022, à l'appui de la banque centrale de Géorgie. La subvention de 300 000 euros aidera le pays à mettre au point des scénarios tenant compte des changements climatiques et des tests de résistance.

Les pays communiquent leurs engagements en faveur de l'accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques au moyen de contributions déterminées au niveau national (CDN), à savoir leur stratégie visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à renforcer la résilience climatique. Le Fonds IKI coopère avec le [Partenariat CDN](#), une coalition de plus de 200 pays et institutions qui mettent en commun leurs connaissances et leurs ressources pour proposer des solutions climatiques ambitieuses contribuant à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris et des objectifs de développement durable des Nations unies.

PLATEFORME DU FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

La Plateforme du financement climatique Luxembourg-BEI (PFCL) est une initiative conjointe de la BEI et de l'État luxembourgeois. Elle appuie des projets dans le domaine de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans le monde entier grâce à des solutions de financement innovantes et à fort impact. La PFCL renforce l'impact de ses financements en attirant des investisseurs du secteur privé.

Les investissements portent sur la restauration et l'utilisation durable des terres, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la mobilité urbaine, les données et les solutions techniques en matière de résilience climatique, ainsi que sur la production d'électricité hors réseau pour les ménages et les petites entreprises situés dans des zones rurales ou isolées et l'économie circulaire, conformément aux objectifs de développement durable des Nations unies.

Les instruments financiers peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. La PFCL procède à des investissements en fonds propres dans des fonds multitranches et assume un risque plus élevé en finançant des tranches de rang inférieur, ce qui contribue à attirer d'autres investisseurs.

Les fonds multitranches investissent ensuite dans des entreprises implantées dans des marchés émergents qui participent à des projets d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets. Ces investissements sont considérés comme présentant un risque particulièrement élevé. La PFCL soutient les instruments suivants :

- investissements dans des tranches subordonnées et (ou) autres investissements dans des fonds de participation ou des fonds de dette, y compris des fonds de fonds ;
- investissements directs sous forme de prêts (dont dette subordonnée ou mezzanine).

ADMISSIBILITÉ

Les opérations admissibles à un financement au titre de la PFCL ne se limitent pas à une région géographique particulière, mais elles doivent être conformes à la [stratégie de la BEI en matière d'action pour le climat](#) et à la [stratégie du Luxembourg pour le financement climatique international](#) pour l'affectation des fonds.



70 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

16,6 Mrd EUR Total attendu des investissements mobilisés sur la base des opérations soutenues jusqu'à présent (dont un montant de 292 Mio EUR de prêts BEL)

EFFET MULTIPLICATEUR DE LA PFCL* :
de 28x à 667x, en fonction du fonds de participation ciblé

* L'effet multiplicateur de la PFCL est défini par le rapport entre l'investissement total dans les projets finals et l'engagement initial du Fonds fiduciaire. Il varie en fonction du fonds de participation soutenu, de 28x dans le cas de l'[Access to Clean Power Fund de responsAbility](#) jusqu'à 667x pour le [Urban Resilience Fund B](#), selon les estimations.

IMPACT ATTENDU

La PFCL a pour principale ambition d'atteindre l'ODD n° 13 des Nations unies – Lutte contre les changements climatiques. Les avantages découlant des projets financés par le Fonds fiduciaire contribueront à la réalisation de cet objectif, parallèlement à celle de nombreux autres.

Jusqu'à présent, le Fonds fiduciaire a investi dans six fonds, qui diffèrent entre eux par la région géographique couverte, le secteur d'activité et l'impact. Il couvre une quarantaine de pays en développement dans le monde et a financé des investissements dans l'agriculture, la gestion des ressources, l'économie circulaire, la mobilité urbaine et l'énergie propre.

- Une réduction des émissions de CO₂ de **34,5 millions de tonnes**
- Des économies d'énergie annuelles de **4,3 GWh** (équivalent à la consommation d'énergie de 450 000 foyers)
- **12 millions d'hectares** de terres gérées de manière durable
- **165 millions de personnes** bénéficiant d'investissements dans des infrastructures urbaines résilientes aux changements climatiques
- Un meilleur **accès à l'énergie** pour des millions de personnes

DOMAINES D'INTERVENTION

Action en faveur du climat dans les domaines suivants :

Agroforesterie

Énergie

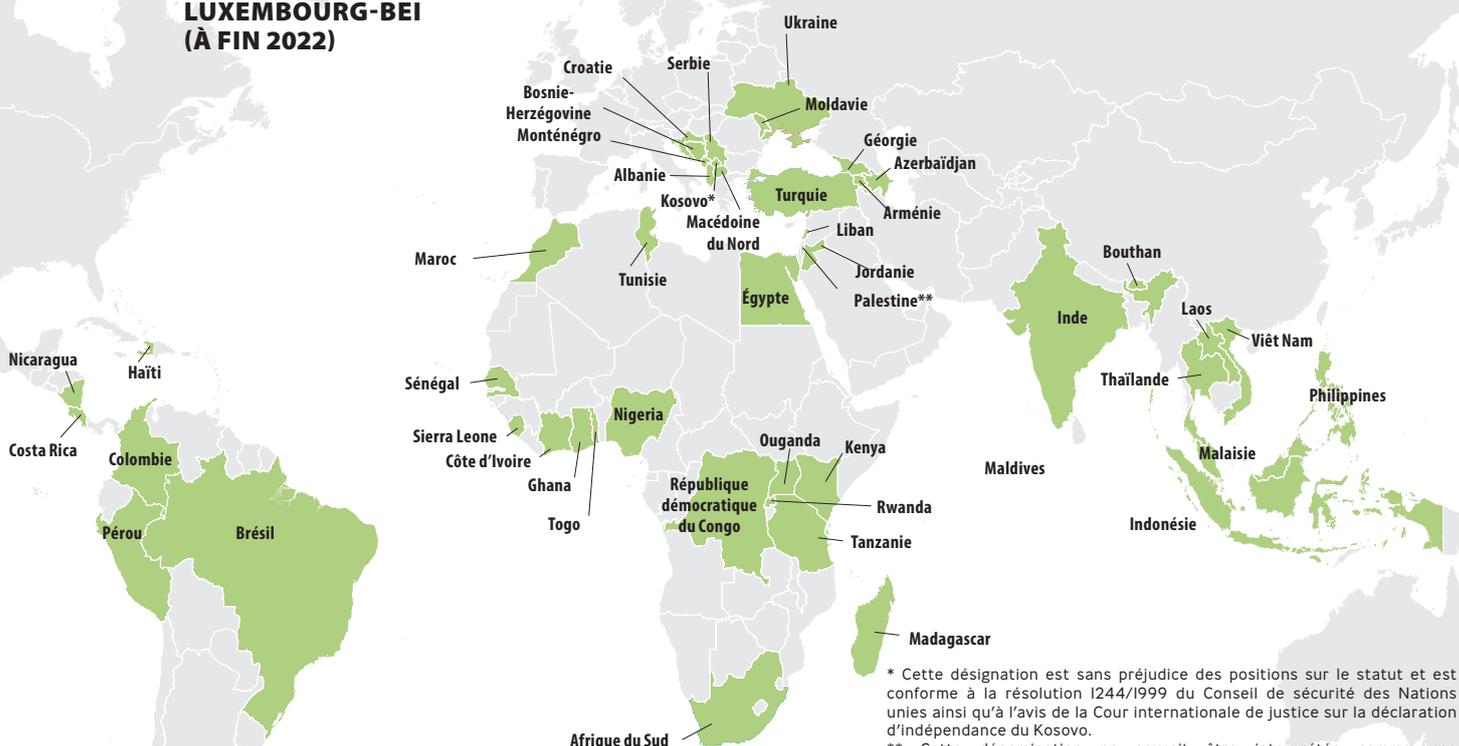
Transports

Économie circulaire

PROJETS MARQUANTS

- La PFCL a apporté une contribution au **Green for Growth Fund**, qui investit dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et des projets liés à l'eau et à l'assainissement dans les pays du voisinage méridional et oriental et dans les Balkans occidentaux.
- Le Fonds fiduciaire soutient le **Land Degradation Neutrality Fund**, qui vise à réhabiliter et restaurer 500 000 hectares de terres dégradées en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, principalement par l'agriculture et la foresterie durables.
- Une contribution de la PFCL au **Access to Clean Power Fund** de responsAbility aide de petites entreprises à fournir des solutions faisant appel aux énergies renouvelables hors réseau à des millions de personnes en Afrique subsaharienne, en Asie et dans le Pacifique.
- Un investissement dans le **Climate Resilience Solutions Fund**, désigné par l'acronyme CRAFT, soutient les petites entreprises actives dans le domaine des services d'information sur le climat (analyse de données, modélisation des risques et surveillance de l'eau). Cet appui aidera les populations d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine à mieux s'adapter aux changements climatiques.
- Le Fonds fiduciaire soutient le **Emerging Markets Climate Action Fund**, un fonds de fonds de capital-investissement qui cible la production d'énergie propre et la réduction des émissions de carbone et de la pollution atmosphérique.
- La PFCL a apporté une contribution à **The Urban Resilience Fund (TURF) B**, un fonds qui soutient les zones urbaines africaines en croissance rapide. Le Fonds fiduciaire cible des investissements dans des projets d'infrastructures publiques vertes, durables et résilientes.

PORTÉE GÉOGRAPHIQUE DE LA PLATEFORME DE FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI (À FIN 2022)



* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

** Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance de la Palestine en tant qu'État et est sans préjudice de la position de chaque État membre de l'UE à ce sujet.

LA PLATEFORME DE FINANCEMENT CLIMATIQUE LUXEMBOURG-BEI EN QUELQUES POINTS

70 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

40 Mio EUR investis

16,6 Mrd EUR d'investissements devraient être mobilisés

6
opérations

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire a été créé en 2017 en partenariat avec les autorités luxembourgeoises, avec l'intention de l'ouvrir à des donateurs multiples. À ce jour, le **Luxembourg** est le seul donateur, mais le Fonds est ouvert aux contributions d'autres donateurs qui cherchent à soutenir le développement vert.





CITY CLIMATE FINANCE GAP FUND

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le City Climate Finance Gap Fund, ou « Gap Fund », est une initiative mise en œuvre conjointement par la Banque mondiale et la BEI, en partenariat avec la GIZ (Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit), l'agence allemande pour la coopération internationale.

Les villes abritent plus de la moitié de la population mondiale et contribuent à hauteur de plus de 70 % aux émissions de CO₂ à l'échelle planétaire. Pour atteindre l'objectif de l'accord de Paris, consistant à limiter le réchauffement de la planète à moins de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, il est essentiel de créer des villes sobres en carbone et résilientes sur le plan climatique. Toutefois, nombreuses sont les villes qui peinent à élaborer et financer des projets urbains en rapport avec le climat, par manque de connaissances techniques ou de ressources. Le Gap Fund aide des villes situées dans les pays en développement à lever ces obstacles à un stade précoce en leur offrant une assistance technique.

Les subventions d'assistance technique du Gap Fund géré par la BEI portent sur :

- le développement des compétences en vue d'une planification urbaine sobre en carbone et capable de résister aux changements climatiques ;
- les avant-projets et les études de pré faisabilité ;
- l'examen des stratégies climatiques des villes et le soutien à la définition des priorités d'investissement ;
- le soutien visant à combler d'autres lacunes éventuelles dans la préparation des projets.

ADMISSIBILITÉ

Le Fonds fiduciaire soutient des villes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire figurant sur la [liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#).

DOMAINES D'INTERVENTION

Urbanisation adaptée aux changements climatiques

Résilience et adaptation des villes

Eau et assainissement

Mobilité urbaine

Logements abordables et économes en énergie



Banque européenne d'investissement | Monde

80 Mio EUR de fonds de donateurs engagés en faveur de l'initiative Gap Fund
(dont un montant de 48 Mio EUR géré par la BEI)

**PRÈS DE 300 CANDIDATURES DE VILLES AU COURS
DES TROIS PREMIÈRES ANNÉES D'ACTIVITÉ,**
dont 145 manifestations d'intérêt examinées par la BEI

35 VILLES soutenues (via la BEI et la GIZ)

Depuis sa création en 2020, le Gap Fund a approuvé des opérations en faveur de municipalités en Afrique, en Europe de l'Est et du Sud-Est, en Asie et dans le Pacifique, et en Amérique latine (se reporter à la page « Le Gap Fund en quelques points »). Les projets et plans stratégiques soutenus par le Gap Fund servent de modèle pour les projets relevant de l'action pour le climat dans les villes et pays du monde entier.

Le Gap Fund s'emploie activement à coopérer avec des partenaires publics et privés pour soutenir la transformation des sociétés et de l'environnement de manière durable.

IMPACT ATTENDU

Le City Climate Finance Gap Fund a pour objectif de promouvoir des initiatives bas carbone et à l'épreuve des changements climatiques dans les zones urbaines partout dans le monde. Il contribue à améliorer la qualité de vie, la pureté de l'air et la santé pour les habitants des villes des pays en développement, ainsi que la résilience des communautés locales et l'intégration des catégories vulnérables de la société. Son soutien contribuera également à la création d'emplois.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



PROJETS MARQUANTS

- **Dhaka, Bangladesh** : la taille et la croissance rapide de Dhaka ont accru son exposition aux risques d'inondation, qui devraient s'aggraver avec les changements climatiques. Le projet de revitalisation urbaine de Dhaka répond à ces défis par une série de mesures, notamment l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques, l'extension du réseau d'espaces verts et l'élargissement des options de mobilité durable. Le Gap Fund procédera à une évaluation des risques climatiques afin de définir des mesures d'adaptation et d'élaborer des lignes directrices pour l'intégration des considérations climatiques dans la planification et l'aménagement de la ville.
- **Zenata, Maroc** : Zenata est une ville nouvelle intégrée près de Casablanca qui devrait abriter environ 300 000 habitants et 100 000 emplois d'ici 2040. Le projet est l'occasion de créer un modèle durable d'aménagement urbain et de vie citadine au Maroc. Le Gap Fund aidera la ville à évaluer la viabilité technique et financière de différentes options de production d'énergie solaire et à prendre des décisions précoces concernant la portée et la nature des investissements nécessaires pour les infrastructures photovoltaïques.
- **Savusavu, Fidji** : Savusavu est confrontée au double risque de l'érosion côtière et de l'élévation du niveau de la mer. Pour relever ces défis, la ville envisage de prendre des mesures qui associent la conservation marine et la protection du littoral aux possibilités de développement économique. Ces mesures comprendraient la mise en place de nouveaux équipements collectifs tels que des promenades en front de mer, et pourraient s'accompagner de solutions fondées sur la nature. Le Gap Fund évaluera les moyens d'atténuer efficacement les risques d'érosion et d'élévation du niveau des mers. L'assistance technique portera également sur certains éléments de l'avant-projet technique et étudiera les possibilités futures d'expansion et de financement.
- **Comayagua, Honduras** : la réserve de projets de Comayagua pour l'atténuation des effets des changements climatiques comprend un appui aux transports non motorisés dans le centre-ville historique. Le projet proposé pour l'aménagement urbain du centre historique limite l'accès des véhicules, rend l'artère commerçante de Comayagua piétonne, améliore les passages pour piétons en dix points et offre des emplacements de stationnement à l'extérieur du centre. Le Gap Fund aidera à définir le périmètre du projet et à produire des plans préliminaires pour certains des investissements.
- **Lagos, Nigeria** : l'État de Lagos s'est doté d'un plan pour les énergies renouvelables, qui vise à accompagner la transition vers les solutions d'énergie solaire hors réseau. Il prévoit d'installer des panneaux photovoltaïques dans les établissements scolaires publics et les centres de soins de santé primaires à Ojodu, une zone mal desservie qui pâtit d'un accès au réseau limité et peu fiable. Le Gap Fund procédera à une analyse préliminaire coûts-avantages et évaluera le modèle économique du projet.



LE CITY CLIMATE FINANCE GAP FUND EN QUELQUES POINTS

35 VILLES
soutenues

48 Mio EUR de fonds de donateurs engagés en faveur du Gap Fund géré par la BEI

17,9 Mio EUR affectés à des opérations

VUE D'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE APPROUVÉES



* RAMCC est un réseau argentin de 251 municipalités engagées dans la lutte contre les changements climatiques dans le pays.

NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire a été établi en 2020. À ce jour, ses donateurs sont l'**Allemagne** et le **Luxembourg**.

FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Les microentreprises et les petites entreprises du monde entier jouent un rôle vital au sein de leur économie locale. Toutefois, leur situation est précaire et les obstacles qu'elles rencontrent pour accéder aux financements nécessaires à leur croissance sont considérables. Ces obstacles tiennent aussi bien à la difficulté à satisfaire aux exigences en matière de garanties et au faible niveau de connaissances financières, qu'à l'accès physique compliqué par l'éloignement des institutions prestataires de services.

Depuis 2019, le Fonds pour l'inclusion financière vise à accompagner les organismes de microfinance et à renforcer leurs interventions auprès des microentreprises et des petites entreprises, en particulier celles dirigées par des femmes ou des jeunes dans les communautés rurales, au moyen d'une assistance technique.

• **L'assistance technique et les services de conseil soutiennent :**

- le développement des compétences institutionnelles des institutions de microfinance ;
- la préparation d'analyses (dimension de genre, inclusion sociale, marché ou produit) ;
- les avant-projets et la rédaction de documents d'appel d'offres et de documents juridiques ;
- la gestion de projets, notamment la mise au point de solutions innovantes adaptées aux besoins des catégories non desservies, et l'approche ciblée des bénéficiaires finals.

- **Un programme de stage** au titre du Fonds fiduciaire vise à renforcer les connaissances et les compétences des étudiants et des jeunes professionnels des secteurs public et privé dans les pays bénéficiaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et du voisinage méridional de l'UE. Sur une période de trois ans, BEI Monde accueillera jusqu'à 60 stagiaires dans le cadre du programme de stage.

Priorités stratégiques

Le Fonds pour l'inclusion financière soutient des institutions de microfinance et leurs clients de plusieurs façons. Flexible, il peut s'adapter à l'évolution des besoins sur le terrain et aider les bénéficiaires à relever des défis. Chaque année, le Fonds fiduciaire définit des domaines prioritaires auxquels il apporte son soutien. En 2022, ses priorités stratégiques étaient les suivantes :

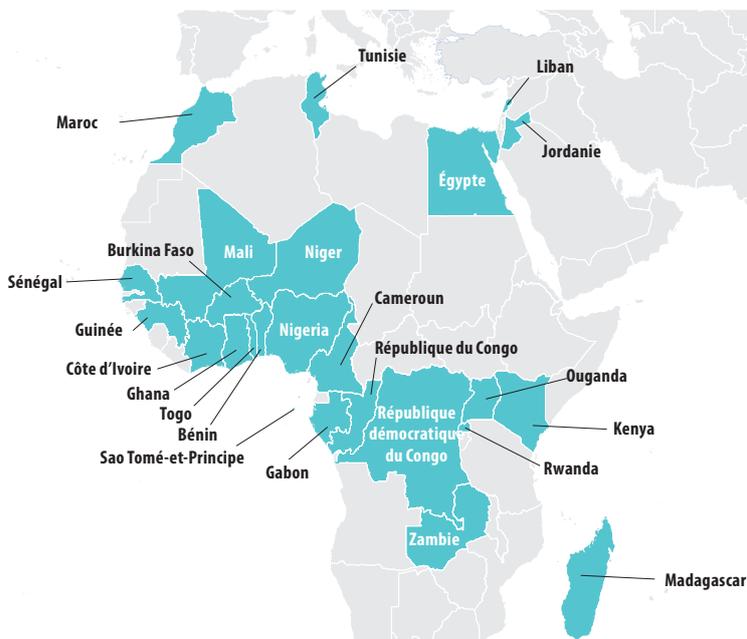
- **promouvoir l'autonomisation économique des femmes** en améliorant leur accès au financement responsable et (ou) en renforçant leurs compétences entrepreneuriales ;
- **renforcer la résilience face aux changements climatiques** des institutions de microfinance et de leurs clients, notamment grâce à des pratiques agricoles durables et à l'accès aux énergies renouvelables ;
- **améliorer l'accès au financement au moyen de plateformes numériques.**



ADMISSIBILITÉ

Le Fonds fiduciaire soutient des opérations dans les pays les moins avancés et les pays à revenu faible et intermédiaire figurant sur la [liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#).

Le Fonds pour l'inclusion financière mène actuellement des activités dans ces pays en développement.



IMPACT ATTENDU

À la fin de 2022, 33 opérations avaient été approuvées au titre du Fonds pour l'inclusion financière, dont 27 projets en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique, cinq dans le voisinage méridional de l'Union européenne et un programme de stage (se reporter à la page « Le Fonds pour l'inclusion financière en quelques points »).

Le Fonds pour l'inclusion financière aide les pays partenaires à atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies n^{os} 1, 5 et 8. Il vise à améliorer l'inclusion financière et l'accès au financement responsable pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises dans les économies émergentes et en développement. La réalisation de cet objectif passe par la mise à disposition d'une assistance technique à un éventail de prestataires de services financiers inclusifs, afin de les aider à améliorer la qualité des services financiers et non financiers qu'ils offrent aux microentrepreneurs et aux microentrepreneuses.

Les activités du Fonds pour l'inclusion financière ont un impact sur les conditions de vie des populations. À titre d'exemple, il a contribué :

- à fournir des **services financiers numériques à près de 600 000 personnes** dans des régions éloignées et rurales en Zambie ;
- à former **450 microentrepreneuses marocaines** au commerce en ligne ;
- à permettre à **200 000 microentrepreneuses en Ouganda** d'accéder à des produits financiers et de les utiliser.

Dans le cadre des opérations d'assistance technique en cours du Fonds fiduciaire avec des institutions de microfinance, il est prévu de dispenser plus de 8 500 heures de formation à plus de 140 000 personnes, avec un accompagnement en entreprise pour plus de 3 300 personnes. L'objectif est d'aider ces personnes à renforcer leurs systèmes informatiques et de gestion interne, à élaborer des stratégies et à améliorer d'autres compétences institutionnelles.

DOMAINES D'INTERVENTION

Autonomisation économique
des femmes

Jeunes entrepreneurs

Populations rurales

Transformation numérique

Action en faveur du climat

La reconstitution de la dotation du Fonds fiduciaire en 2023 permet de soutenir de nouvelles opérations. Les projets mettront l'accent sur la promotion de l'autonomisation économique des femmes (50 % des projets seront axés sur l'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale), le soutien à l'action en faveur du climat et à la durabilité environnementale et les progrès de la transition numérique dans les pays les moins avancés et les pays à revenu faible et intermédiaire.

Si les subventions du Fonds fiduciaire sont d'un montant inférieur à celles des autres Fonds fiduciaires de BEI Monde, leur impact sur la vie des populations est important. Les petits entrepreneurs bénéficient de plateformes numériques plus solides, disposent de connaissances financières plus poussées – ce qui les rend plus résilients aux fluctuations et aux chocs du marché – et ont un meilleur accès aux services dont ils ont besoin. **Par conséquent, il est important de continuer à reconstituer la dotation du Fonds fiduciaire avec de nouvelles ressources des donateurs.**

PROJETS MARQUANTS

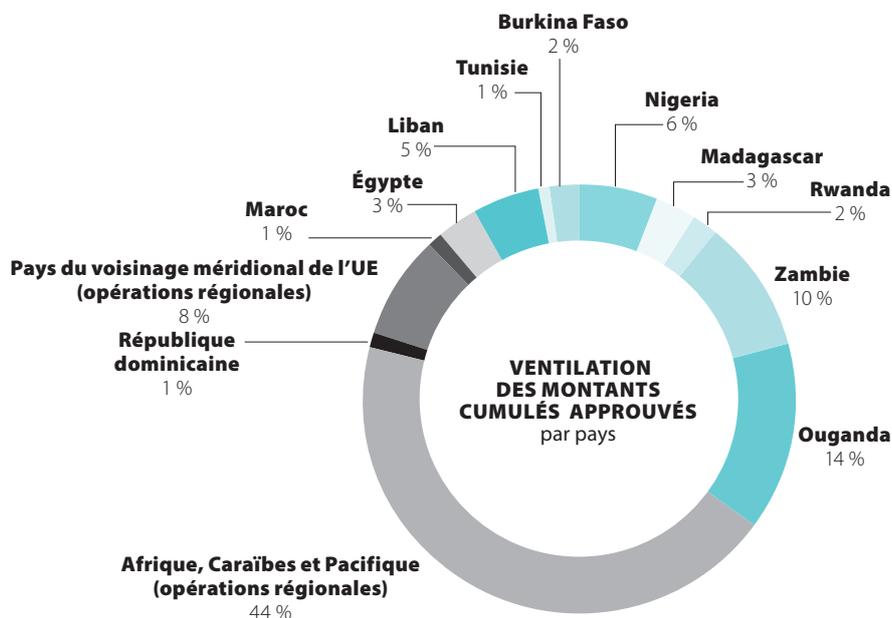
- Une assistance technique pour l'autonomisation économique des femmes d'un montant de 107 000 euros au titre du Fonds pour l'inclusion financière aidera l'Agence de crédit pour l'entreprise privée, une institution de microfinance du Burkina Faso, à développer les compétences de 500 microentrepreneuses en administration des entreprises, vente et techniques de commercialisation, et à former des femmes travaillant dans le secteur agroalimentaire à l'hygiène et à la santé publique. Le projet porte sur le **renforcement des compétences des femmes pour la gestion courante de leur entreprise** et contribue à l'égalité entre les sexes et à la croissance économique durable au Burkina Faso.
- Les terres du nord de l'Ouganda sont fertiles, mais les sécheresses ont entraîné de mauvaises récoltes deux années de suite. En 2022, le Fonds pour l'inclusion financière a octroyé une subvention à Pride Microfinance Ltd pour l'aider à mettre en place un pôle agro-industriel destiné à **améliorer la sécurité alimentaire dans la région**. Ce pôle contribuera à accroître l'inclusion financière de centaines d'agriculteurs dont il renforcera les compétences entrepreneuriales et professionnelles. Il fournira également des semences adaptées aux changements climatiques.
- Un **projet sur deux ans** mené par Attadamoune Micro-Finance au Maroc, moyennant une assistance technique de 63 000 euros au titre du Fonds pour l'inclusion financière, est arrivé à son terme en 2022. Dans le cadre du projet, **450 entrepreneuses ont reçu une formation sur le commerce en ligne**. Ce programme a aidé les entreprises dirigées par des femmes à maintenir le contact avec leur clientèle pendant les confinements liés à la pandémie de COVID-19. Ces femmes ont appris à utiliser les outils numériques pour toucher un nouveau public et exporter des articles d'artisanat et des services. Attadamoune Micro-Finance prévoit d'étendre le programme de formation au commerce en ligne et d'accompagnement à 2 500 femmes.
- Les personnes déplacées se heurtent à des obstacles pour accéder aux services financiers (cruciaux pour gérer leurs flux de trésorerie), investir dans leurs moyens de subsistance et créer des activités génératrices de revenus. Les déplacements de population creusent également l'écart entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'accès aux services et aux ressources. Un programme d'assistance technique du Fonds pour l'inclusion financière de près de 300 000 euros soutient le mécanisme d'assistance technique des communautés déplacées, qui aide des institutions financières inclusives à mieux **répondre aux besoins des personnes déplacées de force – en particulier des femmes** – et améliore les conditions de vie dans des régions où le taux d'émigration est élevé au Rwanda, au Kenya, au Nigeria et en Ouganda.

LE FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE EN QUELQUES POINTS

11,5 Mio EUR de fonds versés par les donateurs (dont 4,8 Mio EUR pour la reconstitution de la dotation en 2023)

6 Mio EUR affectés à des opérations

33
opérations



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire a été créé en 2019 en partenariat avec les **autorités luxembourgeoises**. Il reste ouvert à d'autres donateurs cherchant à mettre leurs contributions au service de l'inclusion financière.

FONDS POUR L'HYDROGÈNE VERT

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour l'hydrogène vert a été créé en 2021 en coopération avec les autorités allemandes et est mis en œuvre par la BEI en partenariat avec la GIZ (Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit), l'agence allemande pour la coopération internationale. Il fournit des conseils stratégiques et une assistance technique aux pays en développement pour mettre en œuvre des initiatives ou des projets dans le contexte de leurs plans d'action en faveur d'une décarbonation durable reposant sur l'hydrogène vert.

Le Fonds pour l'hydrogène vert contribue à la décarbonation des secteurs dont l'empreinte carbone est difficile à réduire dans les pays en développement et émergents. Il offre une assistance technique pour aider les pays à mettre au point des projets liés à l'hydrogène vert et à orienter leurs stratégies nationales de décarbonation vers le respect de l'accord de Paris de 2015.

L'assistance technique peut améliorer la qualité, l'efficacité et la viabilité d'un projet au cours de la phase de préparation ou de mise en œuvre. Elle peut prendre la forme d'études de pré faisabilité, de projets pilotes et de démonstration, d'études diagnostiques avant un projet ou de services de conseil connexes, y compris de conseils stratégiques aux promoteurs de projets.

ADMISSIBILITÉ

Le Fonds fiduciaire soutient des projets dans les pays en développement et les économies émergentes figurant sur [la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#).



LE FONDS POUR L'HYDROGÈNE VERT EN QUELQUES POINTS

25 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

L'hydrogène vert – produit par électrolyse de l'eau en faisant appel aux énergies renouvelables – est primordial pour parvenir à une économie à zéro émission nette d'ici 2050, conformément à l'objectif fixé par l'accord de Paris de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. L'hydrogène vert et ses produits dérivés peuvent réduire les émissions dans des secteurs à forte intensité de carbone comme le transport maritime et aérien et l'industrie chimique (engrais, ciment, etc.), qui dépendent autrement dans une très large mesure des combustibles fossiles.

L'objectif du Fonds fiduciaire est de promouvoir le développement durable de l'hydrogène vert et de ses produits dérivés dans les économies émergentes et en développement, dont beaucoup disposent d'un gisement inexploité de ressources naturelles renouvelables, telles que l'éolien et le soleil.

Le Fonds fiduciaire appuie le développement de ce secteur naissant, avec pour objectif ultime d'aider les pays à atteindre leurs objectifs de décarbonation et de soutenir leur croissance économique. Il y œuvre en :

- soutenant la préparation de projets durables liés à l'hydrogène vert ;
- améliorant le cadre stratégique et les compétences pour permettre la mise en œuvre de projets liés à l'hydrogène vert.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire a été créé en partenariat avec les **autorités allemandes**. Il est ouvert aux contributions d'autres donateurs qui cherchent à faire progresser la décarbonation du secteur industriel dans les pays en développement.

DOMAINES D'INTERVENTION

Décarbonation
Assistance technique et services de conseils
aux pays en développement
Atténuation des changements
climatiques

FONDS POUR LE SECTEUR DE L'EAU

À PROPOS DU FONDS FIDUCIAIRE

Le Fonds pour le secteur de l'eau a été créé par la BEI et l'État néerlandais. Il soutient des projets dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui disposent généralement de fonds publics, de compétences ou de ressources limitées, ce qui les empêche d'élaborer des projets liés à l'eau répondant à des normes suffisantes. Certains habitants de ces régions ne bénéficient pas de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de base. La pandémie de coronavirus a mis en évidence le besoin urgent d'améliorer ce secteur. En outre, un lien a été établi entre l'accès à l'eau et la stabilité dans les pays [classés comme fragiles](#) par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le soutien que propose le Fonds fiduciaire dans le cadre de l'assistance technique en phase initiale aide les pays à planifier des projets modernes et innovants liés à l'eau et à améliorer la gestion de la ressource dont ils disposent. En 2022, de nouveaux projets ont été mis au point et le champ d'action du Fonds fiduciaire a été élargi. Outre l'assistance technique, le Fonds pour le secteur de l'eau propose des instruments financiers pour aider les investisseurs privés à réduire le risque inhérent aux investissements et attirer davantage de financements, avec à la clé un impact plus important sur le terrain.

L'assistance technique et les services de conseil soutiennent :

- le développement des compétences institutionnelles du personnel des entités bénéficiaires ;
- la préparation d'analyses (dimension de genre, inclusion sociale, marché ou produit) ;
- les avant-projets et la rédaction de documents d'appel d'offres et de documents juridiques ;
- la gestion de projets, notamment la mise au point de solutions innovantes adaptées aux besoins des catégories non desservies, et l'approche ciblée des bénéficiaires finals.

Les instruments financiers peuvent mobiliser des fonds auprès d'investisseurs privés et publics en éliminant certains des risques qui constituent un frein aux investissements. Ils peuvent prendre la forme d'investissements dans des fonds de participation et des fonds de dette multitranches, qui émettent des actions ou des parts à haut risque et à risque faible. Le niveau de prise de risque élevé assumé par le donateur permet d'attirer d'autres investisseurs qui sont exposés à des risques nettement plus faibles. Les fonds de participation et les fonds de dette multitranches investissent dans des projets ayant trait à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène.

ADMISSIBILITÉ

Le Fonds pour le secteur de l'eau est actif dans les **pays à revenu faible et à revenu intermédiaire** de la tranche inférieure figurant sur la [liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE](#). Il soutient des projets dans des villes de plus de 100 000 habitants et dans des groupements de villes plus petites.



UN IMPACT ACCRU SUR LE TERRAIN

Les projets soutenus par le Fonds pour le secteur de l'eau contribuent à accélérer les progrès vers la réalisation de l'objectif portant sur l'accès de tous à l'eau en améliorant les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène là où les besoins sont les plus aigus, en particulier pour les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables dans les régions à faible revenu.

Ces projets favorisent également l'inclusion économique, le bien-être social et l'égalité entre les hommes et les femmes. La BEI, qui est la banque européenne du climat, accorde une attention particulière à la durabilité, de sorte que les ressources en eau ne diminuent pas plus rapidement qu'elles ne peuvent naturellement se reconstituer.

En 2022, le Fonds fiduciaire a élargi sa portée pour fournir des instruments financiers qui réduisent le risque inhérent aux investissements pour les investisseurs du secteur privé. Pour atteindre les objectifs de développement durable, les partenaires du financement du développement doivent collectivement relever le niveau des investissements de l'échelle des milliards à celle des milliers de milliards.

Le recours à des instruments financiers innovants par l'intermédiaire du Fonds pour le secteur de l'eau peut contribuer à réaliser ce changement d'échelle. Ces instruments mobiliseront des ressources supplémentaires auprès d'autres bailleurs de fonds et investisseurs pour absorber les premières pertes ou partager les risques.

La BEI est le premier bailleur de fonds au monde pour le secteur de l'eau. Au cours des six décennies écoulées depuis sa création, elle a accordé un volume total de prêt supérieur à **80 milliards d'euros** à l'appui de plus de **1 600 projets** dans le secteur de l'eau.

BEI Monde s'appuie sur la vaste expérience de la BEI dans le secteur de l'eau et met au point de nouveaux projets afin d'exercer un impact encore plus important sur le terrain. Les projets qui, auparavant, auraient été jugés trop risqués pour pouvoir être financés – par exemple, dans des zones touchées par un conflit ou lorsque les bénéficiaires n'avaient pas les compétences ou les ressources nécessaires – peuvent désormais être menés à terme, au bénéfice de populations vulnérables et rurales.

Le Fonds pour le secteur de l'eau appuie des projets visant à :

- améliorer les services d'**eau potable et d'assainissement** dans les zones mal desservies ;
- déployer une technologie innovante d'adduction d'eau utilisant les **énergies renouvelables** ;
- renforcer la **résilience des infrastructures aux changements climatiques**, la sécurité routière et la mobilité dans les régions côtières

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SOUTENUS



DOMAINES D'INTERVENTION

Infrastructures hydriques pour les foyers mal desservis

Projets innovants liés à l'eau

Gestion de l'eau

Action en faveur du climat

PROJETS MARQUANTS

- Au Malawi, la population des villes secondaires est en forte augmentation, mais les infrastructures hydriques adéquates font défaut. Un programme d'assistance technique de 495 000 euros aidera la compagnie des eaux de la région Sud du Malawi à veiller à ce que ces centres régionaux disposent de l'**approvisionnement durable en eau saine** dont ils ont besoin.
- Au Malawi, un programme d'assistance technique de 250 000 euros soutient une étude de faisabilité concernant un réseau d'adduction d'eau innovant utilisant les énergies renouvelables. Ce volet fait partie d'un programme plus vaste visant à **améliorer les réseaux hydriques du pays** en pompant l'eau du lac Malawi.
- Au Niger, la région de Tillabéri est en proie aux conflits, rendant les populations locales vulnérables. L'approvisionnement en eau potable est primordial et la réalisation d'une étude de faisabilité (pour un montant de 350 000 euros) **contribue à préparer des projets liés à l'eau à recevoir un financement**, dans cette région fragile. L'étude examine également le recours à l'énergie solaire pour l'adduction d'eau d'une station de traitement à Gotheye à la ville de Téra, afin de fournir de l'eau propre à quelque 250 000 personnes.
- À Sao Tomé-et-Principe, l'État effectue de grands travaux sur les infrastructures routières. Une subvention de 1,3 million d'euros du Fonds pour le secteur de l'eau contribuera à **protéger les populations urbaines de l'érosion du littoral**, permettra une meilleure évacuation des eaux et réduira les risques d'inondations provenant des bassins hydrographiques voisins.
- Les populations rurales du Burkina Faso n'ont pas accès à l'eau courante. Dans la région du Soum, seulement 10 % des foyers sont raccordés au réseau d'approvisionnement en eau. Une étude de faisabilité de 350 000 euros aide l'Office national de l'eau et de l'assainissement du Burkina Faso à préparer un projet qui améliorera sensiblement la qualité de vie dans la région. Il est prévu **de fournir un accès durable à l'eau courante et à l'assainissement** dans les habitations et d'améliorer la gestion des eaux usées dans la ville voisine de Koudougou.



LE FONDS POUR LE SECTEUR DE L'EAU EN QUELQUES POINTS

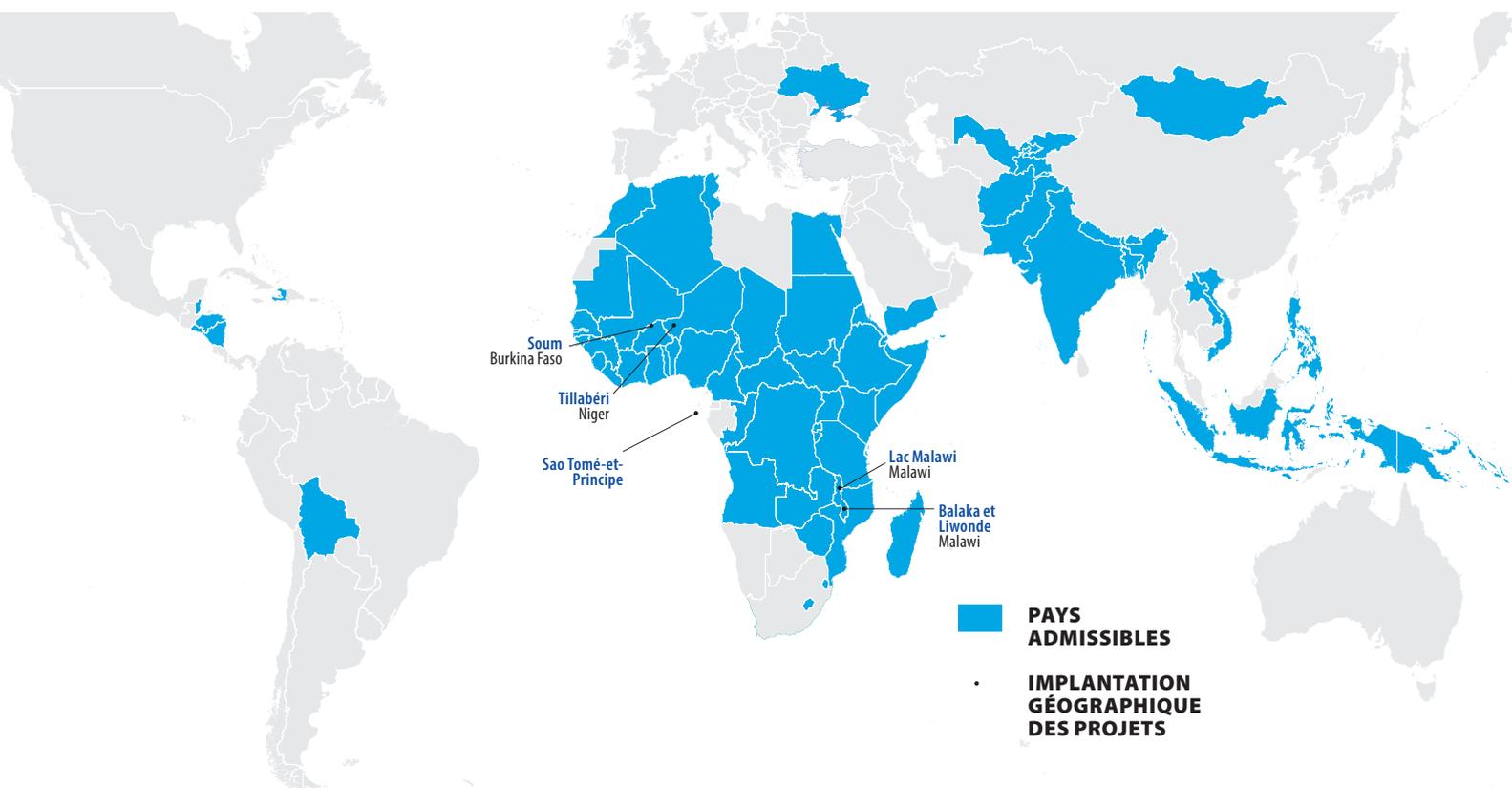
28,3 Mio EUR de fonds versés par les donateurs

2,7 Mio EUR affectés à des opérations

5
opérations
approuvées
et de nouvelles opérations
en préparation

PAYS ADMISSIBLES

Le Fonds pour le secteur de l'eau mène actuellement des activités en Afrique subsaharienne, mais les pays en développement du monde entier sont admissibles à un soutien.



NOS DONATEURS

Le Fonds fiduciaire a été établi en partenariat avec **les autorités néerlandaises** et reste ouvert aux contributions d'autres donateurs qui cherchent à soutenir la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6 des Nations unies – L'accès de tous à l'eau.







Banque européenne
d'investissement | Monde

BEI Monde est la branche de la BEI spécialisée dans le développement international. Créée en 2022, BEI Monde poursuit les engagements de longue date de la BEI en faveur du financement du développement, de l'action pour le climat, des investissements innovants et de la durabilité ainsi que sa quête de nouveaux moyens d'aider les populations du monde entier.

Les partenariats entre les donateurs et la BEI permettent de relever main dans la main les défis mondiaux et d'opérer un changement durable dans les pays en développement. Les contributions des donateurs alimentent des fonds fiduciaires qui sont utilisés pour fournir des subventions à l'investissement, une assistance technique, des instruments financiers tels que des mécanismes de partage des risques, des tranches absorbant les premières pertes et des garanties partielles de portefeuille, afin d'avoir un impact durable sur le terrain et d'améliorer les conditions de vie de millions de personnes.

LIRE LE RAPPORT DE BEI MONDE

